

Assemblée générale

Le Conseil de la Culture s'impose

•pages B-1, 3

Port Méthanier

Le Québec
choisit
Cacouna

•page A-12

Tour cycliste
de la Gaspésie '81

On se
prépare

•page D-22



A HEBDOMADAIRE REGIONAL 40¢
78e année no 19 Rimouski 27 mai 1981
3 cahiers - 84 pages Guide TV inclus

Samedi dans la nuit

Le
Bluenose
passe
au
large



•page A-4

Office de la langue française

L'image commerciale
du Québec francisée

•page A-10

Georges Fafard
chez
Alliance Blindé



•page A-2

la  Baie

offre
en
exclusivité

Beau  mark

LES ÉLECTROMÉNAGERS
DES ANNÉES 80





la ronde judiciaire de Sherlock Holmes...



En poste depuis le 20 mai dernier

Georges Fafard accepte le défi proposé par "Alliance Blindé"!



L'ex-commandant du district du Bas Saint-Laurent, à la Sûreté du Québec, Monsieur Georges Fafard, ne sera pas demeuré longtemps sans travail. En effet, après avoir remis sa démission pour se lancer en politique, Georges Fafard vient d'être nommé responsable régional au sein de la compagnie "Alliance blindé Ltée", compagnie qui se spécialise dans le transport d'argent.

Monsieur Fafard a été confirmé dans ses nou-

velles fonctions le mercredi, 20 mai dernier. Selon Monsieur Fafard, son nouveau travail a été rendu possible dans un concours de circonstances.

"Monsieur Babeu, le Président de cette compagnie, m'a téléphoné au lendemain des élections, afin de me proposer le poste. Il savait déjà depuis deux ans que le moment de ma retraite arrivait à la Sûreté du Québec et il m'a indiqué qu'il avait les yeux sur moi. Sur le moment, l'idée ne me plaisait guère, désirant me reposer quelque peu. Mais après réflexion, j'ai rencontré de nouveau Monsieur Babeu et nous en sommes venus à une entente".

"Ayant oeuvré durant une trentaine d'années au sein de la Sûreté du Québec, je peux t'assurer d'une chose. Tu sors de la police mais la police ne sort pas de toi".

Pour les rimouskois et les gens de la région, "Alliance Blindé" ne signifie peut-être pas grand chose, même si cette compagnie privée opère chez nous depuis maintenant 2 ans. Il s'agit exclusivement de transport d'argent, de valeurs. Georges Fafard désire pour l'instant, donner une nouvelle structure à cette compagnie qui dessert comme territoire, de Rivière-du-Loup à Gaspé dans ce qui concerne le territoire No 1 de la compagnie, au niveau de la province.

Actuellement à Rimouski, "Alliance Blindé" compte sur deux camions mais bientôt, quatre véhicules seront à la disposition du public dont possiblement un pour desservir la région de Sainte-Anne-des-Monts.

Cette compagnie, réputée aux quatre coins de la province, a érigé ses quartiers généraux depuis quelques jours au 1499 Boulevard Sainte-Anne à Pointe-au-Père. En plus de compter sur les divers services offerts par "Alliance Blindé", une chambre

forte vient d'y être aménagée, offrant un service de sécurité ultra fiable pour les commerçants de la région, désirant faire appel à leurs services.

Georges Fafard énumère son nouveau travail comme ceci: "Pour l'instant, je devrai d'abord offrir un service à la clientèle, respecter les heures de manipulation de l'argent, selon les exigences de clients, respecter également les normes de sécurité, procéder aux enquêtes sur le recrutement du personnel adéquat et bien sûr, offrir un service pour le dépôt de nuit."

"Bien sûr, ça représente pour moi, un tout nouveau défi. J'ai reçu près d'une dizaine d'offres d'emplois mais je crois que pour l'instant, "Alliance Blindé" était celui qui me convenait le plus."

Concernant les rumeurs à l'effet qu'il quitte Rimouski, Georges Fafard a été catégorique: "Pour l'instant, il n'est pas question que je quitte Rimouski. Je suis bien ici et je n'ai aucunement l'intention de déménager, même si j'ai un chalet à l'Islet. Je suis rimouskois et je veux le demeurer encore durant quelques années".

Jean-Claude Leclerc.

Les accidents de la route sont un problème de santé publique!

La Régie de l'Assurance-Automobile du Québec et le Conseil régional de la Santé et des Services sociaux organisent conjointement un colloque sous le thème "Les accidents de la route, un problème de santé publique". Cette rencontre aura lieu les 4 et 5 juin prochains au Cegep de Matane et réunira les représentants d'organismes qui interviennent directement ou indirectement dans l'activité routière de la

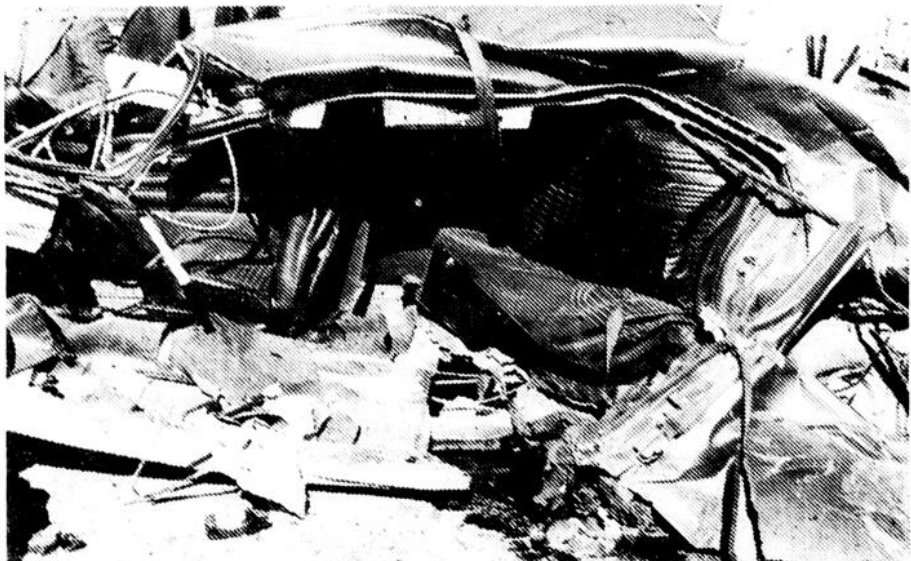
région. Les objectifs du colloque sont de favoriser l'émergence d'une conscience régionale par rapport aux accidents de la route et à leurs conséquences, et d'examiner, avec les principaux intéressés, des approches nouvelles qui permettraient de maximiser les ressources existantes dans la région. Les responsables du colloque espèrent, en définitive, que l'on verra apparaître des initiatives

intéressantes et novatrices. Le déroulement du colloque permettra, dans un premier temps, d'associer les participants à l'examen du bilan régional ainsi qu'à l'analyse des causes du phénomène des accidents, en général. Les discussions qui suivront doivent permettre d'une part d'établir un dialogue plus serré entre les représentants de divers paliers d'intervention et, d'autre part, d'envisager

certains moyens d'action propre à la région, selon les ressources disponibles et les besoins du milieu.

C'est la première fois que l'on réunira un éventail aussi large d'intervenants dans ce domaine, sur le plan régional et local. Les responsables insistent d'ailleurs sur l'importance d'associer à cette démarche le plus grand nombre possible de personnes qui, de par leurs fonctions, interviennent ou sont susceptibles d'intervenir de façon significative dans la réduction de la fréquence et la gravité des accidents routiers. La mise en commun des expertises diverses et le développement d'un niveau supérieur d'engagement, à plusieurs niveaux, constituent des éléments importants pour l'assainissement du bilan routier de la région.

La gravité du problème des accidents de la route et l'importance de ses retombées justifient pleinement, selon les responsables du colloque, que l'on mette tout en oeuvre pour contenir ce phénomène.



Michel Babeu de Alliance Blindé, avec son nouvel employé, Georges Fafard.

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES - VERRES DE CONTACT

COR

Clinique
d'Optométrie
de Rimouski

OPTOMÉTRISTES

Dr Jacques Michaud, O.D. directeur
Dr Denyse Beaudry, O.D. Tél: 723-9283
Dr Marcel Michaud, O.D.
Dr Pierre Rioux, O.D. 723-9284

Galeries La Grande Place Rimouski.

| | | | |
|--------------------------------------|------|------------------|---|
| (((((636))) | | GROS LOT | 933 000\$ |
| NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTÉ L'ORDRE | | 3 20 22 23 24 30 | |
| 6 sur 6 | 0 | 671 854.00\$ | N COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6. 26 VENTES TOTALES 2 609 262\$ |
| 5 sur 6 | 145 | 1 554.70\$ | |
| 4 sur 6 | 8491 | 96.40\$ | |
| 5 sur 6+ | 6 | 25 049.00\$ | |

| | |
|------------|-----------|
| Provincial | |
| 5265707 | 500 000\$ |
| 265707 | 50 000\$ |
| 65707 | 1 000\$ |
| 5707 | 100\$ |
| 707 | 25\$ |
| 07 | 10\$ |

| | | | |
|--------|-------|----------------|----------|
| NUMÉRO | | POSSIBILITÉ DE | |
| 806709 | 3 | Gagnants de | 50 000\$ |
| 06709 | 30 | Gagnants de | 5 000\$ |
| 6709 | 297 | Gagnants de | 250\$ |
| 709 | 2970 | Gagnants de | 50\$ |
| 09 | 29700 | Gagnants de | 5\$ |

DATE: 22-05-81

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$ et 25\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC.



M. Raymond Blais, président de la Confédération des Caisses Populaires était l'invité lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des Caisses du Bas Saint-Laurent mardi en après-midi.

La Fédération des Caisses du Bas Saint-Laurent

Malgré un climat économique difficile la Fédération connaît une bonne année

La Fédération des Caisses Populaires du Bas Saint-Laurent a connu, pendant son dernier exercice financier, une croissance de son actif de l'ordre de 30 pour 100. En effet, malgré un climat économique plus que difficile, la Fédération du Bas Saint-Laurent a obtenu cette performance surtout à cause de l'acquisition de nouveaux dépôts par les Caisses Populaires, à la cueillette d'épargne auprès des membres auxiliaires et enfin à une souscription de parts sociales auprès de la Caisse Centrale.

Pour dresser un bilan des caisses affiliées à la Fédération, on peut dire que les 82 caisses regroupaient au 28 février dernier 159,000 membres qui se partageaient un actif consolidé de 371\$ millions comparati-

vement à 325\$ millions en 1979, soit une augmentation de 14,1 pour 100 ou \$46 millions.

Pour ce qui est de la Fédération elle-même, son actif consolidé s'établissait à \$92 millions affichant ainsi une augmentation de \$21 millions par rapport à l'année précédente.

Madame Monique Vézina-Parent, la présidente de la Fédération du Bas Saint-Laurent a, par ailleurs, rappelé la grande responsabilité des gens des Caisses qui doivent accepter de se mesurer aux défis régionaux et s'adapter aux réalités sociales des années 80.

Selon Madame Vézina-Parent, le Mouvement Desjardins possède un vaste éventail d'outils et de réponses qui permet aux Cais-

ses de concilier la satisfaction des besoins des membres et la rentabilité des caisses.

Interrogé sur la grève qui perdure à la Caisse Populaire de Rimouski, Madame Monique Vézina-Parent a insisté sur le fait que le Conseil d'administration de cette caisse doit prendre ses responsabilités. Selon la présidente, le seul point en litige présentement est la sécurité d'emploi et "ici on s'interroge beaucoup là-dessus." "On doit prendre soin de notre personnel, poursuit Madame Vézina-Parent, mais il y a quand même des limites." En terminant sur le sujet, la présidente de la Fédération du Bas Saint-Laurent admet franchement que son organisme "est dans l'impossibilité de répondre à ces demandes".

A.L.

Le mouvement de protestation s'intensifie chez les producteurs de bois

Plus de 200 producteurs de bois se sont massés dernièrement à Cabano pour exprimer leur détermination à lutter contre le règlement qui accorde au Syndicat des Producteurs de Bois du Bas Saint-Laurent le contrôle de la mise en marché du bois de sciage et de chauffage.

Le protestation fait boue de neige car plus de 16 nouvelles paroisses sont venues s'ajouter aux 9 autres villages qui, der-

nièrement, amorçaient ce regroupement. En fait, aujourd'hui, plus de 25 paroisses exigent un référendum de la part des dirigeants du Syndicat.

De l'avis de tous, l'obtention d'un référendum permettrait à chaque producteur de s'exprimer sur un élément qui pourrait "renforcer" le Syndicat et non l'affaiblir comme le communiqué de presse émis par le Regroupement des Produc-

teurs de bois dissident.

Présentement une pétition circule dans les vingt-cinq paroisses pour consigner par écrit la volonté des producteurs d'être consultés par voie de référendum. D'autres paroisses devraient se joindre au Regroupement dans les semaines à venir termine la missive du Regroupement.

A.L.

Avion acrobatique

Le meilleur au monde?

Un merveilleux appareil digne des fabuleux rêves de Jonathan Livingston lui-même, un Lycoming 4 cylindres,

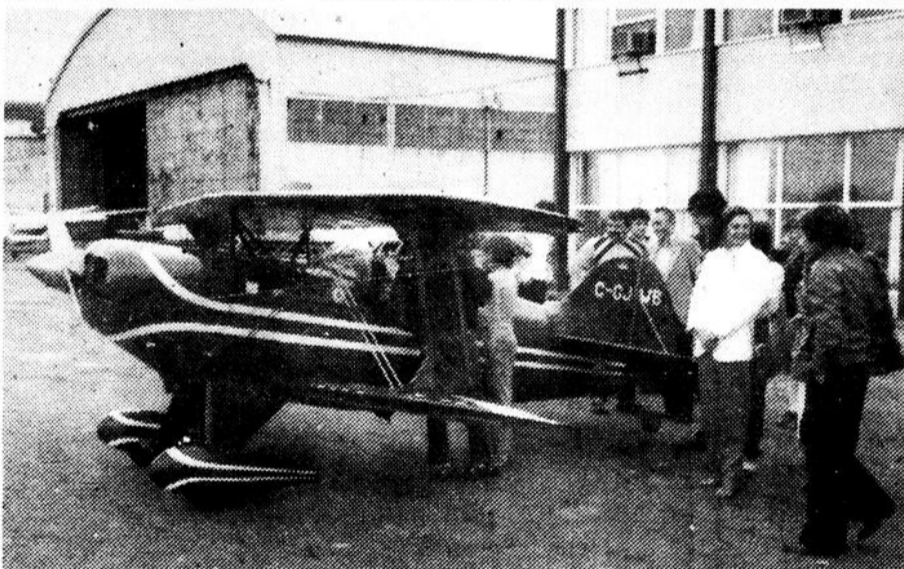
est venu à Rimouski, en fin de semaine. On dit de ce petit appareil, petite merveille, qu'il est l'un des meilleurs au monde

pour la performance acrobatique de haute voltige. L'envergure de ses ailes n'est que de 17 pi. 4 po. Sa longueur en tout

est de 14 pi. 8 po. Il fut fabriqué par un fameux constructeur du nom de Afton Wyoming. Pour les intéressés et les mordus, vous pouvez l'acheter en "kit" et le monter vous-même, dans votre garage, ou encore l'acheter tout fait du manufacturier. Son ancien propriétaire est M. Peter Haltendorp de Branford, Ontario. Agé de 52 ans, M. Haltendorp est un pilote d'hélicoptère de grande expérience.

La rumeur veut qu'un ou des Rimouskois se soient portés acquéreurs de ce petit appareil de haute performance. Si vous entendez un bruit d'abeille dans le ciel de votre région, ce sera la confirmation de cette rumeur. Nous pourrions alors vous révéler le nom du ou des heureux propriétaires.

R.B.



Une foule nombreuse fut attirée par ce curieux avion biplan de si petite taille et qui bourdonnait si fort dans le ciel de Rimouski.

Pour sauver le Festival

Un comité d'hommes d'affaires

Devant la situation quasi-désespérée où se trouve le festival d'automne, un groupe d'hommes d'affaires de notre ville est à l'organisation d'une souscription, en constituant un club de supporters qui souscriront \$1,000 chacun, pour constituer un fonds spécial, susceptible d'assurer la perpétuation de cette fête populaire. Le comité est déjà à l'oeuvre et plusieurs ont déjà versé leur souscription.

M. Gerald Harvey, restaurateur de notre ville, a prononcé une allocution

à ce sujet devant le Club Rotary. Il a dit que dans l'ensemble, les gens d'affaires avaient participé très peu, financièrement, à aider le festival, avec une souscription totale d'à peine \$17,000 l'an dernier. Il a ajouté qu'il était difficile de blâmer l'organisation du festival, à cause du peu de support qu'elle avait obtenu ces dernières années. Livrant un vigoureux plaidoyer en faveur du festival d'automne, M. Harvey a ajouté que ceux qui trouvent le temps dur à l'époque du festival

pourraient peut-être le trouver encore plus dur et plus tranquille avec sa disparition.

Le groupe d'hommes d'affaires dont fait partie M. Harvey a aussi l'intention d'organiser plusieurs activités populaires pour relancer le bénévolat qui avait fait le succès des premières années. Ces jours prochains, les maisons d'affaires de Rimouski seront sollicitées car il est urgent de redresser la situation pour que Rimouski connaisse un douzième festival d'automne.



723 2242

Ambulance de Rimouski

Carol Gosselin prop. ENR.



Nous entretenons ce que nous vendons

Venez choisir vos électroménagers

Kenmore

Sears

140 ST-BARNABÉ RIMOUSKI



Service Téléphonique 24 heures

à Rimouski Sears peut prendre votre commande à toute heure du jour ou de la nuit téléphonez

724-7111

Première manifestation importante en prévision de 1984

Le célèbre Bluenose II à Gaspé

Texte et photos: Guy Marcotte



M. Gilles Brillant, président de la Corporation Gaspé 1534-1984, à gauche, en compagnie du Capitaine Don Barr, au centre, et du maire de Gaspé, M. Lewis Fitzpatrick, à droite.

Magnifique ce spectacle qui s'offrait aux quelques cent personnes rassemblées sur le quai de Sandy Beach en ce beau vendredi matin ensoleillé. Il était environ 9h15 ce 22 mai. La

première escale gaspésienne. C'était, en effet, la première fois, nous a-t-on dit, que le Bluenose II se rendait à Gaspé depuis son lancement en 1963. Son escale a fort réjoui

sable des grandes fêtes nautiques que nous connaissons dans trois ans pour commémorer le 450e anniversaire du débarquement de Jacques Cartier, et par le maire de la ville, M.

d'importance pour la Corporation, en prévision des événements de 1984. L'objectif premier de l'invitation lancée au Bluenose II était de sensibiliser la population gaspésienne à l'importance et à la beauté du spectacle qui s'offrira à elle en 1984. Il est évident, à la grande satisfaction des gens de Gaspé 1534-1984, que cette première étape a été franchie avec succès. La population a répondu avec enthousiasme -le beau temps aidant- et l'événement a été un succès.

Le Bluenose II a été lancé à Lunenburg, en Nouvelle-Ecosse, le 23 juillet 1963. Il a appartenu à la famille Oland jusqu'à ce qu'il soit cédé à la province de Nouvelle-Ecosse pour la somme de 1\$ en 1971. Bateau-hôte officiel de l'Exposition universelle de Montréal en 1967, le Bluenose II a alors reçu la visite de plus d'un million de personnes. Il a participé à de grands rassemblements de voiliers, notamment à celui de New York, en 1976, et à celui de Boston, en 1980. Contrairement à son prédécesseur, le Bluenose traditionnel, le Bluenose II n'a jamais fait de courses. Il navigue sur l'Atlantique et dans les eaux intérieures de l'Amérique du Nord en tant que voilier-ambassadeur de la Nouvelle-Ecosse et comme voilier le plus célèbre du Canada. Cette goélette, que l'on retrouve sur nos pièces de 10 cents, est d'une longueur de 143 pieds et déplace 285 tonnes. On dit qu'elle a survécu à des vents de 90 milles à l'heure et à des vagues hautes comme une maison. D'ailleurs, au cours de son premier voyage aux Antilles, elle a subi une dure tempête, deux jours après son départ de Nouvelle-Ecosse. Le sommet de son grand mât de hune est à 125 pieds et 10 pouces au-dessus du pont. Sa

grande voile, avec ses 4 100 pieds carrés, est la seule au monde d'une telle envergure et compte pour plus d'un tiers de la superficie totale de ses 11 690 pieds carrés de voilure.

VERS D'AUTRES DESTINATIONS

Après avoir quitté Gaspé, vendredi après-midi, le Bluenose II prenait la mer et remontait le Saint-Laurent jusqu'à Québec, où il est arrivé lundi et d'où il doit partir jeudi, pour Toronto.

La visite à Québec du Bluenose II se fait à l'initiative de la Corporation Québec 1534-1984, initiatrice et coordonatrice provinciale des grandes fêtes nautiques de 1984.

En attendant la visite du Bluenose II et d'autres célèbres voiliers en 1984, la Corporation Gaspé 1534-1984 poursuivra son travail d'organisation

des fêtes qui auront lieu dans trois ans, en Gaspésie. D'ici-là, on nous promet d'autres manifestations d'importance afin de promouvoir les festivités du 450e anniversaire du débarquement de Cartier à Gaspé, où il a pris possession du nouveau monde en 1534, au nom du Roi de France.

Rappelons que la Corporation Gaspé 1534-1984 est présidée par M. Gilles Brillant. M. Paul-Arsenault agit à titre de vice-président, Jean-Marie Fallu, comme secrétaire, Guy Dugal, comme trésorier. Six directeurs complètent l'équipe: Mme Angèle Bélanger, MM. Jean-Claude Fournier, Raymond Leblanc, Jean-Hughes Gérard, Pierre Bédard et Maxime Saint-Amour.

Guy MARCOTTE



Heureux du succès de cette première manifestation d'importance, les membres de la Corporation Gaspé 1534-1984 posent ici en compagnie du capitaine du Bluenose II, Don Barr. De gauche à droite: M. Raymond Leblanc, M. Paul-Arsenault, le Capitaine Don Barr, M. Gilles Brillant, Mme Angèle Arsenault, M. Guy Dugal et M. Jean-Claude Fournier. Photo: Guy MARCOTTE

célèbre goélette Bluenose II, l'orgueil de la Nouvelle-Ecosse, s'approchait du port de Gaspé. Toutes voiles dehors, voguant sur les eaux de la si belle Baie de Gaspé, avec pour arrière-plan ces magnifiques montagnes. Le Bluenose II se préparait à entreprendre sa

l'équipage du bateau, si on se fie aux dires de ses officiers, à cause de l'accueil chaleureux que lui a réservé la population gaspésienne. Et si l'équipage du Bluenose II était satisfaite de son passage chez-nous, cette joie était partagée par les membres de la Corporation Gaspé 1534-1984, respon-

Lewis Fitzpatrick. **PREMIERE MANIFESTATION** Cette première visite du Bluenose II à Gaspé n'était pas le simple fruit du hasard. Elle était préparée depuis un certain temps par la Corporation Gaspé 1534-1984. Cette visite constituait la première manifestation

LA JOURNEE

Après son arrivée au quai de Sandy Beach, les invités d'honneur ont été accueillis à bord par le capitaine et son équipage. Par la suite, une brève cérémonie organisée par la Ville de Gaspé se déroulait à l'Hôtel de Ville. Ce fut l'occasion pour la maire Lewis Fitzpatrick de souhaiter la bienvenue aux gens du Bluenose et de faire signer le Livre d'Or de la Ville. Le capitaine du Bluenose II gardera un joli souvenir de cette visite: le maire Fitzpatrick lui a remis une magnifique toile de l'artiste-peintre Stella Joncas-Veillet, représentant le phare de la pointe de Sandy Beach.

Après une réception à la Capitainerie du Parc



Le Bluenose II, toutes voiles dehors. Photo: Gouvernement de Nouvelle-Ecosse.

Certificats de dépôts
Jusqu'à

17%
1 AN

16%
5 ans
payé annuellement

LA CAISSE D'ENTRAIDE
ÉCONOMIQUE DE

Rimouski
125 Ouest, rue Evêché
Rimouski (Québec)
723-2327

Institution inscrite à la Régie de
l'Assurance-Dépôts du Québec

L'ENTRAIDE ECONOMIQUE



Gilles Séguin
Opticien d'ordonnances o.o.d.

Lunettes
Verres de contact
Services optiques complets

Centre Médical (Face à l'hôpital)
161 Rouleau suite 107
Rimouski

723-4514

G. Séguin, o.o.d. L. Rancourt, o.o.d.

La Chambre de Commerce demande la formation d'une table de concertation sur le tourisme

La Chambre de Commerce de Rimouski a tenu son assemblée générale annuelle la semaine dernière à Rimouski. Une quarantaine de membres se sont déplacés à cette occasion et ce fut l'occasion de faire le point sur les différents dossiers qui ont retenu l'attention ces douze derniers mois.

Dans son rapport, le président sortant, M. Louis Arsenault, a laissé voir une certaine déception face à quelques résultats obtenus. Dans d'autres cas toutefois, sa satisfaction était présente.

"La vocation tourisme de la chambre de commerce est à l'origine de notre organisme et il continuera d'en être ainsi. La dernière année n'a pas fait exception à cela alors que nous avons reçu quantité de lettres demandant des informations sur notre région" a dit M. Arsenault.

"Également, concernant le prolongement de la route 20, nous étions à demi-satisfait lors de l'annonce faite par le ministre de Belleval l'automne dernier. Le retard dans la construction du pont me déçoit profondément. Il ne sera pas complété avant 1984 et je m'interroge sur les possibilités réelles de construction de la route au cours de la décennie" a-t-il poursuivi.

Dans le dossier du port pour petites embarcations, le président n'a pas caché sa déception. "Les rencontres que nous avons eues avec le responsable du ministère de l'Expansion Economique Régionale me déçoivent d'autant plus que Matane a connu un développement dans ce secteur" a mentionné M. Arsenault.

Ce dernier a également parlé de la restructuration de la Chambre de Commerce Régionale qui a connu sa première assemblée générale depuis 12 ans. "Ce fut un succès et plusieurs résolutions régionales seront acheminées au congrès provincial. Parmi celle-ci, on note une volonté d'avoir un secrétariat régional pour avoir une structure plus forte" de poursuivre celui qui sera remplacé à la présidence par M. Maurice Boucher.

"Malgré que tous les objectifs n'ont pu être réalisés, je suis convaincu que notre force demeure le nombre et la qualité des membres et qu'il nous faut une volonté de participation

plus grande afin que les Chambres de Commerce puissent être l'intervenant numéro 1 dans le milieu des affaires" a conclu M. Arsenault.

Par la suite chaque responsable de comité a fait le bilan de ses activités. Gaston Desrosiers a résumé les étapes de la fondation de "La Logerie", qui verra la réalisation de son projet être chose faite bientôt.

Dans le dossier du transport maritime, Gilles Lévesque a fait état des 14 ans de travail par les gens du milieu. "Il y a maintenant 15 marinas au Québec mais nous sommes toujours absents de la carte. Le projet Québec 1984 nous permet d'espérer. Je dois dénoncer un manque de coordination entre les paliers gouvernementaux. C'est une risée de voir cela. Ça fait 14 ans que les hommes politiques se renvoient la balle et se moquent de la population" a pindiqué M. Lévesque.

A ce sujet, notons qu'un comité local sera bientôt formé à Rimouski avec comme mandat de préparer un document visant à placer Rimouski dans le calendrier d'activités de Québec 1984, événement qui assurerait la réalisation du port à vocations multiples tel qu'espéré.

M. Pierre Bérubé a par ailleurs souligné que le bilan de l'année dans le dossier routier laissait les membres sur leur appétit et qu'il serait surprenant de voir les travaux de construction du pont avant novembre.

Jean-Yves Parent, du comité de transport aérien, a indiqué que la ville de Rimouski n'avait plus qu'à acheter le tiers des terrains à l'aéroport et que conséquemment, il sera possible d'obtenir des subventions importantes du provincial.

Aux élections, trois administrateurs étaient sortants de charge, MM Maurice Boucher, Gaston Martin et Laurent Vermette. Les deux premiers ont été réélus et M. Vermette, non rééligible, a été remplacé par M. Donald Tremblay.

ORIENTATION Un mini-colloque d'orientation a suivi l'assemblée générale annuelle. Le dossier tourisme a principalement retenu l'attention et les discussions des membres. Le responsable du dossier, M. Gaston Martin, a indiqué que la Chambre avait demandé

à la Ville de donner le leadership à quelqu'un et que la réponse est toujours attendue. Le Conseil Economique a reçu le mandat de ses membres d'assumer ce leadership mais ses administrateurs demandent un surplus budgétaire de \$70 000 pour le faire.

Il est apparu que le milieu avait fait son bout de chemin et que la balle était maintenant dans le camp de la ville. Toutefois, cette dernière n'a pas, selon plusieurs personnes, à assumer entièrement la facture du développement touristique.

Une résolution a été adoptée proposant au Conseil Municipal de former une table de concertation avec la participation de la Chambre de Commerce, du Conseil de Ville et de l'Association Touristique régionale en plus du Conseil Economique. Pour plusieurs, le tourisme appartient au conseil économique car c'est une industrie. On estime qu'il est urgent de mettre sur pied le comité de concertation en place et ce, dans les trois prochains mois.

La Chambre de Commerce s'inscrit ainsi dans la prise de position du Conseil Economique. On note également une volonté d'impliquer les gens de l'industrie touristique qui trop souvent sont absents d'organismes qui veulent le développement de cette industrie. La Chambre de Commerce a donc l'intention d'intervenir afin de sensibiliser ces gens. Somme toute, Rimouski est l'une des 10 capitales régionales au Québec et de ce fait, une ville à

congrès qui a beaucoup à gagner avec le développement du tourisme.

Parmi les autres discussions, notons que la Chambre participera au

Sommet Economique préparé par le député-ministre Alain Marcoux et qu'elle verra à ce que les dossiers qu'elle défend soient à l'ordre du

jour du sommet.

Egalement, il a été proposé la formation de comités d'affaires municipales et scolaires afin d'avoir un oeil attentif sur ce qui s'y passe.

Une assemblée générale et ce mini-colloque qui auront duré près de qua-

tre heures et qui permettent d'avoir une idée éclairée de la teneur actuelle de certains dossiers en plus de pouvoir situer la Chambre de Commerce dans le contexte socio-économique de la région.

René Alary



(Le Progrès-Echo, René Alary)

Le président sortant de la Chambre de Commerce, M. Louis Arsenault

SP / Merci d'avoir pensé aux victimes de la sclérose en plaques.

Votre souscription servira à intensifier la recherche médicale et à offrir des services aux patients.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES
Division du Québec
SECTION RIMOUSKI, C.P. 242, Rimouski, Qué. G5L 7C1

Plat La gerbe du jeudi midi
(pour emporter)

CASSEROLE AUX NOIX ET HERBES \$2.25

Ouvert tous les jours de la semaine sauf le dimanche.

La Gerbe 723-6050
15, rue Saint-Paul Rimouski

Aux Mariées 1981

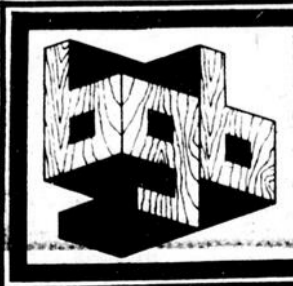
Mous savons l'importance que revêt à vos yeux cette journée, et également les frais qu'elle engendre.

Mous vous offrons donc maquillage, manucure, soins, trois traitements à prix très spécial, soit seulement

\$ 10.00

C'est donc un rendez-vous...

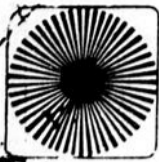
CLINIQUE CHANTALE LARIVÉ
Grande Place Rimouski
723-8991
Galeries Mont-Joli
775-4488



MATÉRIAUX BCB
LTEE

296, rue Léonidas
162-166 rue de l'Évêché ouest Rimouski Tél.: 722-7744 et 723-7622

-DISTRIBUTEUR EN GROS ET EN DÉTAIL
-MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
-PORTES ET FENÊTRES
-PEINTURES SICO
-QUINCAILLERIE



éditorial

Le Festival doit survivre...

Des efforts multiples sont actuellement consentis pour sauver le festival d'automne de Rimouski qui se trouve dans l'impasse financière. On sait que l'édition de 1980 s'est soldée par un déficit important.

A bien des moments, on s'est plu à évaluer l'apport économique considérable généré par le festival d'automne. Une étude récente estime à 2,5 millions de dollars, l'influence du dernier festival et à plus 27 millions de dollars, les argents injectés dans l'économie de Rimouski par celui-ci, depuis ses débuts. Ce que l'on ne cherche pas assez souvent à établir et qui est presque impalpable, c'est sa valeur sociale, son influence sur le moral des citoyens en automne, à cette période dépressive de la vie de chaque citoyen. Nous sommes portés à croire que c'est encore plus important que les dollars.

Jusqu'ici, les gens d'affaires se sont moins impliqués comme hommes d'affaires que comme citoyens dans cette activité communautaire, la troisième plus

considérable au Québec. Le danger réel de voir disparaître cette fête populaire les a cependant ameutés et un groupe de ceux-ci ont formé un comité de financement qui est déjà au travail. Une contribution qu'ils ont eux-mêmes fixée à \$1,000 sera sollicitée de chaque maison d'affaires.

S'arrêter là, n'est pas assez puisqu'il faut repenser le festival d'automne et le promouvoir d'idées nouvelles avant que celui-ci ne connaisse d'échecs vis-à-vis du grand public.

Comme deuxième étape à exécuter, sans délai, ces hommes d'affaires ont envisagé de mettre sur pied, eux-mêmes, différentes activités à caractère populaire pour aider la renaissance du bénévolat qui avait fait, jadis, la bonne fortune du festival d'automne de Rimouski.

Malheureusement, trop de marchands estiment encore que le festival d'automne ne leur rapporte pas directement et trouvent même qu'il ralentit leurs affaires. Ceux-ci devraient se poser la question, à savoir, ce qui arriverait sans le festival? A

ce moment-là, la semaine de ralenti provoquée par la fête très distrayante, pourrait, peut-être être remplacée et non pas compensée, par deux, trois, ou même quatre semaines mortes. Nous doutons fort qu'ils y seraient gagnants.

La population aime son festival et elle le vit ardemment. Le même phénomène existe aussi ailleurs, à travers le monde parce que cela est bon pour le cœur.

Nous avons notre festival et pour en lancer un autre d'égale envergure, il en coûterait des millions. De plus, il a au moins la qualité de bien mettre en évidence notre milieu, en tant que première attraction touristique dans l'Est.

Le fait est souvent déploré, il n'existe pas assez de choses pour ralentir le passage des touristes et voyageurs à Rimouski. Il n'y a pas, chez-nous, d'attractions familiales touristiques, mis à part le musée de la mer et le festival lui-même.

Pensez-y bien, il faut que la grande fête des Ti-cousins demeure.

Roland Bellavance

SANDY BURGESS

carnet du mercredi



MONSEIGNEUR Gilles Ouellet fera partie d'une délégation canadienne qui effectuera une tournée en Chine.

JEAN-PAUL LEBEL, un des meilleurs gérants de banque depuis longtemps à Rimouski, assumera la direction de la Banque Nationale à Matane. Discrète mais efficace, parlant seulement lorsqu'il a quelque chose à dire, Lebel est un conseiller de tout premier ordre. Nous gardons de lui un souvenir valable.

LIONEL DOUCET, le plus voyageur de nos jeunes retraités, a acheté son billet pour l'Angleterre.

RIMOUSKI à défaut de devenir la ville des congrès est devenue la ville des contenants. Jamais la ville n'a été aussi défigurée et laide. On devrait vendre un arbre avec chaque contenant!

BONNE FÊTE: monseigneur Louis Lévesque, ex-archevêque de Rimouski, qui nous permettra de troubler sa retraite par nos vœux

d'un souvenir fidèle et reconnaissant, Roger Doucet, aussi stable au tennis, en hiver, qu'au golf en été, le 27; Irvin Pelletier, France Guérette, Luce Lacombe et Henriette Proulx, toutes trois de l'U-QAR, le 28; Renaud Moreau, fidèle à sa marche et à sa discipline santé, le 29; Roger Breton, un homme qui s'est bonifié à la tâche et qui fait merveille comme directeur du centre de détention, Paul Roy, le 30; Roland Martin, ex-maquignon, ex-propriétaire de chevaux de course, grand admirateur de Napoléon et hôtelier généreux et accueillant, Renaud Thibeault, le 31; Yvan Bhéret l'homme de Réfrigération Blizzard, Suzanne Dallaire, le 1er juin; docteur Jean-Paul Lamontagne, déjà le doyen de l'équipe médicale de la Commission de Santé et de Sécurité au Travail, le 2.

LE révérend Père Armand Gaudreault devient supérieur du Sanctuaire de Pointe Navarre en

Gaspésie. Ce qui signifie son départ de Saint-Marcellin où il s'était vite imposé par son zèle et son dynamisme infatigables.

Il ira se ressourcer trois mois en France avant d'occuper ses nouvelles fonctions dans la péninsule.

NELSON SIROIS, joueur vedette au hockey, au baseball et à la fastball, épousera la très charmante Lise Roy le 12 juin en l'église Saint-Robert à Rimouski.

MICHEL SIMARD (fils Dollard) a été reçu dentiste. Il entreprendra prochainement sa carrière professionnelle à Québec.

HERMANCE TIMMONS, qui a fait un succès de son élégante boutique au Carrefour Rimouski, s'apprête à ouvrir une seconde boutique Place Saint-Germain.

LES dirigeants de la Commission Scolaire Régio-

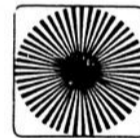
nale du Bas Saint-Laurent auraient respiré d'aise en prenant connaissance des soumissions pour la réfection majeure de la Polyvalente Paul-Hubert. Des prix à leur goût!

TRÈS bonne présentation et tenue de la Revue Nationale de la SNEQ. Souhaitons que l'on fasse appel à un large éventail de collaborateurs et de sujets. Mais pour un départ, c'est une réussite.

LA Saireq, qui était en quête d'espace à bureaux moins coûteux, a réalisé qu'elle était fort bien logée dans l'édifice de l'UPA, rue Potvin. La conclusion: elle ne déménagera pas!

RÉFECTION en cours au beau quai de Saint-Luce, endroit très fréquenté par les touristes et très couru par les pêcheurs d'éperlan.

MARIAGE en juillet prochain du sportif Michel Bellavance et de la ravissante Michèle Lord!



PROGRÈS ÉCHO
HEBDOMADAIRE REGIONAL



LES HEBDOS REGIONALES
ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DE LA PRESSE DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE
RIMOUSKI, QUÉBEC

HEBDOS



Directeur général: Roland Bellavance
Secrétaire à la rédaction: René Alary
Chef de pupitre: Jean-Claude Leclerc
Journalistes: Jean Lavigne,
Sports: Jean-Claude Leclerc
Collaborateurs spéciaux: Charles Rhéaume, Jacques-Bernard Pelletier, Alain Lavoie, Guy Marcotte
Revision et normalisation: Marthe Leclerc
Collaboration: Sandy Burgess et Ernest Simard
Caricaturiste: Christian Girard

PUBLICITE:
Directeur de la publicité: Georges Bérubé
Directeur administratif: Pierre Leroux
Supervision des ventes: Jean-Guy Caron
Coordonnateur de la publicité: Sylvie Ruest
Publicitaires: Roch Tardif, Jean-Pierre Ross.
Graphistes: Pierre Gosselin, Daniel Landry.

Chef de tirage: André Chainé 723-1664
Abonnement: Lyoe Paradis
Distribution: Roland Amior (723-8458)

Contrôleur: Raynald Lavoie
Publié par l'Echo du Bas Saint-Laurent Inc., Edifice Bellavance Inc., 192, rue Saint-Germain est, Rimouski
Case Postale 410, G5L 7C4 Tél.: 723-4800
Imprimé aux Ateliers Bellavance Inc.
Abonnement: \$ 18.50 1 an
Pays étrangers: \$29.00 2 ans
Courrier de seconde classe: enregistrement No 0350

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans autorisation écrite et expresse de la direction.
Dépôt légal: bibliothèque nationale du Québec.

La CSN en désaccord avec l'Office

L'Office de la Construction du Québec déposait dernièrement le Règlement no 5, règlement relatif au placement des salariés dans l'industrie de la construction. L'essentiel du document porte sur l'attribution des certificats de classification "temporaire" par l'Office. Un second point porte sur un certificat qui pourrait être donné à un salarié qui a travaillé plus de 1 500 heures dans

par l'O.C.Q. selon la CSN, sont énormes. Ces modifications enlèveraient aux salariés qualifiés et certifiés A la priorité pour aller travailler dans une autre région avant les nouveaux qui n'ont jamais travaillé dans la construction. De plus, ces modifications rapporte M. Jos Caron, enlèveront l'opportunité qu'avait ce salarié qualifié de tra-

vailler plus longtemps dans sa propre région, aussi ces modifications enlèveront aussi aux salariés classifiés comme temporaires le nombre d'heures requis pour qu'ils puissent se classifier A.

Après avoir tracé un bilan sombre de l'industrie de la construction dans le Bas Saint-Laurent avec l'applica-

tion d'une telle réglementation, Monsieur Jos Caron termina en disant qu'à la CSN-Construction "nous ne sommes pas prêts à endosser le mépris que l'Office de la Construction démontre envers les vrais travailleurs de la construction en modifiant d'une telle façon le règlement qui protège leurs emplois".
A.L.



(Le Progrès-Echo, Alain Lavoie)

Monsieur Jos Caron de la CSN-Construction bureau de Rimouski.

la construction en dix ans avec comme moyenne de travail de cinq semaines par année.

Lors d'une conférence de presse, la CSN-Construction du Bas Saint-Laurent dénonça vigoureusement ce procédé de l'Office qu'elle qualifie de "masquerade et de tromperie".

"Nous avons défendu le principe que le règlement doit d'abord et avant tout protéger les vrais travailleurs de la construction en leur accordant une priorité d'emploi dans leur région de travail" affirme Monsieur Jos Caron de la CSN au bureau de Rimouski.

Selon lui, les conséquences d'une telle réglementation dans le monde de la construction créerait un tort irréparable aux "vrais travailleurs" de la construction.

Les conséquences des modifications proposées

MAINTENANT DÉPOSITAIRES

de magnifiques ensembles de douillettes

Aussi vaste choix de:

- tentures
- couvre-lit
- papier peint
- stores verticaux et horizontaux
- toiles solaires et ordinaires
- photo-murales
- pôles en bois et métal.



GRATUIT: • Service à domicile
• Estimation
• Installation et transport

SÉBAST ENR.

1408 Boul. St-Anne-Pte-au-Père
724-2425



Sani-Bic ENR.

736-4445

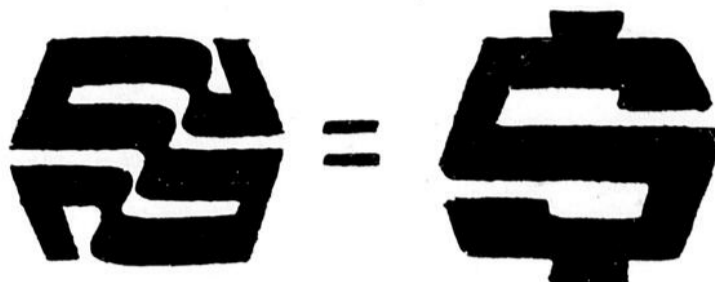
3e rang Bic Rimouski

vous offre un nouveau service de nettoyage de fosses septiques, bouches d'égoût, fosses à purin, et le pompage de vieilles huiles

SERVICE À L'ANNÉE

Bénéfices accrus

RIMOUSKI — Le bénéfice net de Québec-Téléphone pour les trois premiers mois de 1981 s'établit à \$2,646,000, soit une augmentation de 13.3 pour 100 lorsque comparé à \$2,335,000 pour les trois premiers mois de 1980.



Christine
81-05-27

CURIUEUSE SIMILITUDE!

NOMINATION



Mme Renée St-Laurent

La Maisonnerie de Rimouski Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Renée St-Laurent à titre de conseillère en décoration.

Renée compte 5 ans d'expérience dans l'aménagement d'intérieur et fait maintenant partie de la nouvelle équipe. N'hésitez pas à la consulter pour la décoration de votre demeure.

la maisonnerie

40, rue Saint-Germain Est
724-7024

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

18%

*Ce taux est offert pour un temps limite seulement.

MINIMUM : 500 \$

INTÉRÊTS VERSÉS ANNUELLEMENT
PÉRIODE : 2 ANS

- Un seul terme (2 ans) mais un taux d'intérêts imbattable
- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêts garanti
- Aucun coût

Le Bureau d'Immeubles (de Montréal)

1851, rue Sherbrooke est, Suite 606
Montréal, Québec H2K 4L5 Tél.: (514) 527-8521

Veillez m'envoyer la brochure explicative.

NOM _____

RUE _____

VILLE _____

PROV. _____

Code postal _____

Tél.: _____

POUR EMBELLIR VOTRE PROPRIÉTÉ CET ÉTÉ

CENTRE DU JARDINAGE CLEMENT LEVESQUE INC.

724-4062



vous offre Arbres, engrais, terreau, fleurs, pelouse (champs), pelouse (cultivée 1ière qualité), pierres plates, tuiles de parterre, dalles auto-bloquantes, blocs de remblais, éléments décoratifs, etc...

Venez voir vous-même ou prenez rendez-vous avec

M. Clément Lévesque, paysagiste 575, Principale ouest Saint-Anaclet Rimouski

Tables et balançoires de parterre, foyers et puits décoratifs.

UN BON CONSEIL

Il serait temps de penser à votre pelouse, soit en rouleau, soit enssemencée, soit cultivée. Notre pelouse cultivée vient directement de Montréal et elle est de première qualité.

SPÉCIAL

Une "vanne" complète à .11' du pied carré.

Quelques défis pour la prochaine année

Si 1980-81 au Conseil des Loisirs de l'Est du Québec (CLEQ) a été une année de consolidation et de réflexion, la prochaine année verra certainement ce même Conseil amorcer plusieurs changements tant au niveau des orientations que de ses structures administratives.

C'est, en effet, ce qui ressort, en substance de l'assemblée générale du CLEQ, la semaine dernière à Trois-Pistoles.

Au cours de ces assises, plusieurs colloques et ateliers ont attiré passablement d'intervenants: colloque régional de plein air, commission sportive et le loisir culturel.

PLEIN AIR

Plusieurs intervenants scolaires, municipaux et de plein air ont identifié durant ce colloque quelques priorités pour la prochaine année.

Selon Eric Forest, le responsable du Service Plein Air au CLEQ, son service continuera de "favoriser et de supporter la planification zonale du développement de ce loisir; il contribuera aussi à amorcer la mise en opération d'un mécanisme de formation pour les intervenants de la région et le service du CLEQ travaillera avec les centres plein air zonaux à l'obtention d'un

programme de subvention pour l'aide à l'engagement de personnel permanent.

Au chapitre de la Commission Sportive qui tenait son assemblée générale aussi à Trois-Pistoles, deux grands principes ou propositions seront acheminés au CLEQ. Un, que le CLEQ réunisse les études réalisées antérieurement et actuellement relatives au futur plan de développement du sport. Deux, que le CLEQ n'adhère pas à la campagne de financement de l'élite sportive québécoise dans notre région pour cette année.

Selon Pierre Couture, le responsable du service des sports, l'action de la Commission sportive sera orientée selon ces deux recommandations et aussi à partir des vœux et des désirs exprimés par les membres de la dite Commission et du service des sports du CLEQ.

Au niveau du loisir culturel, les membres de cet atelier ont surtout insisté sur la mise en oeuvre de cadre de référence sur les diverses priorités régionales de développement à moyen et long terme, en loisir culturel dans notre région.

Pour Simon Gasse, le responsable de ce ser-

vice, le comité régional du loisir culturel assurera l'encadrement de cette démarche et devrait, sans aucun doute, participer à l'ensemble de la planification au cours des prochaines semaines.

Notons aussi que quatre personnes ont été élues sur le comité du Loisir Culturel pour la prochaine année. Ce sont: Louise Bérubé de Val-Brillant, Raymonde Paul du Bic, Jocelyne Côté de Matane, Christiane Drollet de Rivière-Bleue et Louis Landry de Rimouski.

En regard de cet atelier, mentionnons que la discussion aura permis l'identification des priorités de travail à court terme pour le service dans le domaine du support à la concertation et dans le dossier de l'information aux groupes culturels locaux.

En conférence de presse, Monsieur Emilien Nadeau, président du CLEQ a fait part des grandes priorités pour la prochaine année. Selon lui, les défis sont le loisir face à la loi 125, la fameuse réforme du loisir, qui, a-t-il dit, avec la volonté politique du ministère, aurait des chances de se réaliser.

Face à la loi 125 et à l'application d'un schéma d'aménagement pour les Municipalités

Régionales de Comté, M. Nadeau avoua qu'il faudra changer certaines orientations du Conseil des Loisirs.

De plus, selon le président du Conseil d'administration, le

CLEQ se retirera du CRD encore une fois cette année. Selon lui, la structure présente de l'organisme en développement est beaucoup trop faible actuellement.

Cette décision, devait

noter M. Nadeau, a été prise par l'ensemble des administrateurs.

En terminant, le président devait rendre un hommage tout particulier aux travailleurs de son organisme. Pour lui,

la plus grande partie du succès du Conseil est attribuable aux employés du CLEQ et surtout à leur grande connaissance du milieu dans lequel ils travaillent.

A.L.

Au CLEQ

De nouveaux administrateurs

Lors de son assemblée générale qui s'est déroulée à Trois-Pistoles la semaine dernière, les membres de cet organisme ont procédé à l'élection des nouveaux administrateurs pour la

prochaine année.

Monsieur Emilien Nadeau a été reconduit, pour un, à la fonction de président du Conseil d'administration. Pour sa part, Monsieur Ray-

mond Morisette a été porté au poste qu'il occupait avant les élections, c'est-à-dire à celui de secrétaire-trésorier. Parmi les autres administrateurs, mentionnons Mme Germaine Ross

pour le comté de Rimouski. A la Commission Sportive de l'Est du Québec, deux personnes MM. Bill Atkins et Jean-Claude Drapeau auront à voir à la bonne conduite de cette Commission. Pour sa part Wilson Janelle sera en charge de l'Association des travailleurs en loisirs municipaux de l'Est et Simon Gasse sera le représentant du Syndicat des employés permanents du CLEQ.

Le Comité exécutif du Conseil des Loisirs de l'est sera formé pour la prochaine année de M. Emilien Nadeau à la présidence, de Raymond Morisette comme secrétaire-trésorier. A cela, viennent s'ajouter Mme Jocelyne Côté à la vice-présidence et les directeurs Delphis Roy et Raoul Côté.

A L



(Le Progrès-Echo, Alain Lavoie)

Monsieur Emilien Nadeau [à dr.] président du Conseil des Loisirs de l'Est du Québec [CLEQ] en compagnie du directeur général de cet organisme, M. Gérard Beaudry. Notons aussi que le secrétaire-trésorier du CLEQ est pour une autre année, M. Raymond Morisette.

Prix J. Albert Côté

A Jean-Marie Vignola



(Le Progrès-Echo, Alain Lavoie)

Le gagnant du Prix J. Albert Côté pour cette année Monsieur Jean-Marie Vignola de Rimouski.

Pour une deuxième année consécutive, le Conseil des Loisirs de l'Est du Québec (CLEQ) décerne, dans le cadre de son assemblée générale annuelle, le prix J. Albert Côté. Disons que ce prix est remis à une personne qui s'est illustrée par son implication bénévole au Conseil ainsi que dans le milieu communautaire de l'Est du Québec.

Lors des assises annuelles du CLEQ, le prix a été attribué à Monsieur Jean-Marie Vignola de Rimouski. Par sa participation au sein de nombreux comités et organisations de l'Est du Québec, Monsieur Vignola s'est avéré un choix unanime de la part du CLEQ.

Le récipiendaire du Prix J.A. Côté est membre fondateur du Club de Voile de Mont-Saint-Mathieu et est aussi administrateur de l'Association régionale de voile de l'Est du Québec. Mentionnons aussi que M. Vignola a été secrétaire-trésorier au CLEQ durant quelques années. C'est ainsi qu'il a participé à la restructuration administrative, au contrôle et à l'analyse budgétaire du Conseil.

Interrogé sur l'obtention de cette marque de reconnaissance de la part du Conseil des Loisirs, Monsieur Vignola a dit "j'ai reçu ce prix au nom de tous les bénévoles de la région" Comme prix, Jean-Marie Vignola a reçu une magnifique plaque (un bas-relief), oeuvre de Normand Théberge, un artiste de la région de Trois-Pistoles.

UN BON CONSEIL

Paul-Émile Lévesque
385, rue Doucet
Rimouski
Statut: Marié à Rita Fortin
Enfants:

Gaétane 34 ans
Clément 33 ans
Gaétan 29 ans
Pierrette 26 ans
Régis 22 ans.

Loisirs: Pêche, chasse

Ambition: Être toujours le vendeur no 1 de Boulevard Chevrolet

Devise: Assurer le meilleur service à ses clients, tout en gardant le sourire.

Conseil: Donnez-nous la responsabilité de l'entretien de votre véhicule neuf ou usagé.



Paul-Émile Lévesque
REPRÉSENTANT
TÉL.: RÉS: 723-7393

BOULEVARD CHEVROLET

375 BOULEVARD JESSOP, RIMOUSKI, QUÉBEC

G.S.L. 1M9 (418)

723-6551

votre marchand G.M.

723-6551

PAS COMME LES AUTRES...
un pain sans additif!

Boulangerie-
Pâtisserie
Lacasse Inc.
87, rue Saint-Pierre Rimouski

723-2515

Buffets froids
Viandes et fromages importés
Dépanneur licencié, ouvert de
7 à 22 heures

Participation régionale remarquée

Dans le cadre de l'important colloque sur l'implication des intervenants et intervenantes en éducation et santé mentale qui se déroulait à l'Université du Québec à Rimouski, du 19 au 22 mai derniers, un collectif de femmes du Bas du Fleuve, composé de 40 femmes et de 5 hommes, présentait un long réquisitoire afin de dénoncer le rôle des intervenants en santé mentale et en éducation face au main-

tien de la condition actuelle de la femme dans la société. On reprochait aux spécialistes de perpétuer un état social dont un nombre grandissant de femmes voudraient se libérer. L'exposé de ce collectif qui a duré plus de deux heures mais, formulé de manière originale pour en atténuer la lourdeur, apportait certains éléments de réflexion en particulier sur l'influence du vécu des inter-

venant(e)s dans la pratique de leur profession; sur les actions réelles qui sont envisagées (s'il y en a) au niveau des pratiques professionnelles dans la lutte contre l'oppression et l'exploitation des femmes. Le collectif interrogeait également la nombreuse assistance sur la possibilité de changer les pratiques professionnelles actuelles sans ébranler et modifier les structures sociales bien établies. Est-il possible

de modifier les comportements sans modifier ses conduites sociales? Par ailleurs, un collectif de professeurs de la région de Rimouski présentait une recherche pour une pédagogie qui se voudrait au service des classes populaires. Ce collectif remettait en question les mécanismes de sélection qui seraient discriminatoires à l'école. En effet, des chiffres démontrent que 44%

des enfants d'employés-cadres et de professionnels fréquenteraient l'université tandis que seulement 9% seraient issus du milieu ouvrier. En terminant, soulignons que plus de 350 personnes ont assisté à ce colloque qui regroupait quelques-uns des plus grands chercheurs en psychologie et en comportement humain en Amérique du Nord et en Europe, tels Albert Ellis, Michael Fatis, Marc Richelle, Robert Cadotte et James Garbarino et au cours duquel certains exposés dévoilaient de nouvelles théories présentement à l'étude ou des expériences pratiques sur le comportement qui sont tentées dans les domaines de l'éducation et de la santé mentale et d'autres qui remettaient en question certaines pratiques actuelles dans ces mêmes domaines.
Jean Lavigne



Un collectif de femmes du Bas du Fleuve dénonçait ce qu'il appelait la complicité des intervenant[e]s dans les domaines de l'éducation et de la santé mentale dans le maintien de la condition d'exploitée et d'oppressée des femmes dans la société

actuelle, lors du colloque en psychologie et sur les comportements humains qui se déroulait à l'U.Q.A.R., du 19 au 22 mai derniers. Quelques hommes ont collaboré à ce collectif comme en fait foi cette photo.

MAINTENANT À RIMOUSKI
PODIATRE

Un nouveau service à Rimouski pour le confort et le bien-être de vos pieds, soit le service d'un podiatre 4 jours par mois, jeudi et vendredi.

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

723-1313

Cors, callosités durs, lons, verrues plantaires, ongles incarnés, ajustements orthopédiques.

Clinique d'Esthétique Jouvence I
116, St-Germain ouest, Rimouski

Boutique au PUIITS D'AMOURS vous offre un très grand choix de maillots de bain.

Venez constater par vous-même que nous possédons le magasin le plus complet pour le couple émanpé.

Boutique **AU PUIITS D'AMOUR** Enr.
208, rue Rouleau Rimouski
Tél.: 724-6940



Disponible dans les grandeurs suivantes: 39", 48", 54", et 60" de largeur.

**VENEZ LES ESSAYER...
UNE VISITE VOUS CONVAINCRA**

KIROPEDIC

Ensemble spécialement conçu pour ceux qui souffrent de maux de dos. Fabrication amortissant les mouvements brusques et les oscillations dues à la pesanteur. Approuvé par l'Association des chiropraticiens du Québec.



association des chiropraticiens du Québec

ZODIAC SUPREME

LES Enchères Cherrier

183 St-Germain O. Rimouski 723-7373

(1976) LTÉE



Dès le 1er septembre, par la Loi 101

L'affichage commercial unilingue français obligatoire

La francisation va bon train dans la région

A compter du 1er septembre prochain, pour être conformes aux exigences de la Charte de la langue française, toute affiche et matériel publicitaire commerciaux devront être réalisés en français uniquement ou modifiés en conséquence.

Dernière des dispositions de la Loi 101 à entrer en vigueur, certaines exceptions s'appliquent cependant pour la publicité commerciale véhiculée par des media qui diffusent dans une autre langue que le français ou encore, pour les affiches qui portent

sage dans la région pour présenter un bilan du programme global de francisation dans l'Est du Québec depuis le 26 août 1977, date d'adoption de la Charte de la langue française.

Dans cette charte, des dispositions particulières s'appliquent aux entreprises en général, aux divers services administratifs et aux raisons sociales des entreprises afin de faire du français la langue normale et usuelle du travail, du commerce et des affaires, de même que la langue des communications.

tion. Les autres entreprises, même celles ayant leur siège social à l'extérieur du Québec (les entreprises de pâtes et de papiers et minières) sont engagées dans un processus de francisation. De plus, les Pêcheurs Unis du Québec détient également son certificat de francisation.

Au niveau des petites et moyennes entreprises, les représentants de l'Office ont établi plusieurs contacts et l'Office aura bientôt à approuver plusieurs programmes et certificats de francisa-

tion. Les autres entreprises, même celles ayant leur siège social à l'extérieur du Québec (les entreprises de pâtes et de papiers et minières) sont engagées dans un processus de francisation. De plus, les Pêcheurs Unis du Québec détient également son certificat de francisation.

Au chapitre de la francisation des raisons sociales, l'Office est entré en contact avec les bureaux de notaires, les proto-

notaires, les avocats, les imprimeurs et fabricants d'enseignes afin de les informer du contenu de la Loi, de ses exigences et pour les sensibiliser au rôle qu'ils avaient à jouer dans le processus d'application.

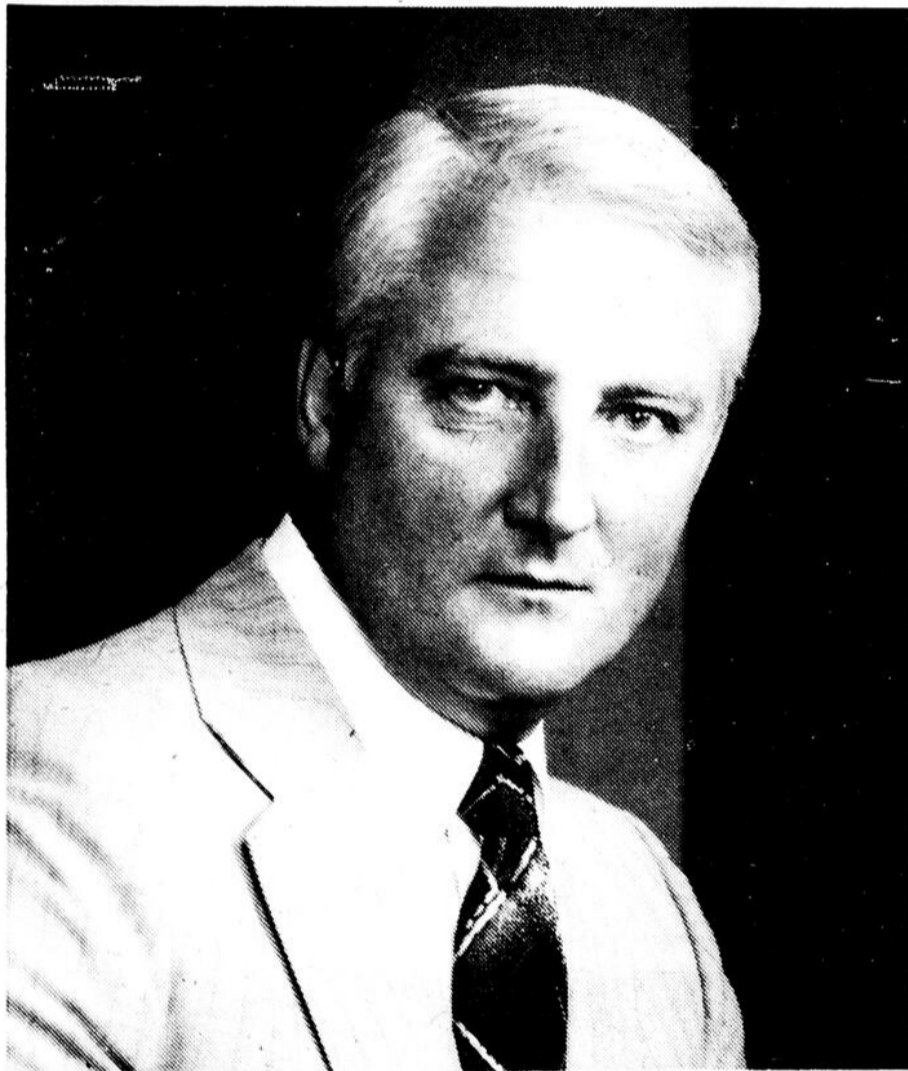
De plus, 500 entreprises de la région ont reçu une lettre leur rappelant la nécessité de franciser leur raison sociale, plus de la moitié en possédant une énoncée en "français". Plus de 200 entreprises et commerces ont eu recours aux services de l'Office à Rimouski pour franciser leur rai-

son sociale ou en créer de nouvelles; au Québec, selon M. Gosselin, il se crée environ 20,000 raisons sociales par année et par cette disposition de la Loi, toutes les régions du Québec et les grands centres reflètent de plus en plus le visage français du Québec, un aspect qui, selon les résultats d'une étude menée auprès des visiteurs étrangers, favorise le développement de notre industrie touristique en créant un attrait unique en Amérique du Nord.

L'Office inaugurerait son bureau régional à

Rimouski il y a un peu plus d'un an et on estime à plus de 2 500, le nombre de personnes qui ont fait appel aux services qui y sont offerts. Le personnel à Rimouski offrira encore des ateliers sur "Le français au bureau", à l'intention des secrétaires et des employés de bureau. En 1980-81, 400 personnes ont participé à ces ateliers. Une délégation du bureau régional se rendra pour une semaine à Rivière-du-Loup, après avoir séjourné à Gaspé l'an passé.

Jean Lavigne



M. Raymond Gosselin, président de l'Office de la langue française, de passage à Rimouski mercredi dernier, se disait satisfait des efforts qui ont été faits dans la région pour la francisation, en conformité avec les exigences de la Loi 101.

des messages d'ordre religieux, politique, idéologique ou humanitaire à la condition que ces messages ne soient pas à but lucratif.

De passage à Rimouski, le mercredi 20 mai dernier, M. Raymond Gosselin, président de l'Office de la langue française, annonçait qu'à la grandeur du Québec, par le biais des bureaux régionaux de l'Office, un programme de relations publiques et de publicité sera réalisé afin de renseigner les hommes d'affaires et les commerçants sur l'entrée en vigueur de cette disposition de la Loi 101 et de leur offrir une aide pour la francisation de leurs matériels publicitaires et l'usage correct du français.

M. Gosselin profitait également de son pas-

Jusqu'à présent, l'Office se dit satisfaite de la collaboration qu'elle a reçue des différents intervenants dans la région pour leur application.

Ainsi, M. Gosselin soulignait que des 18 entreprises majeures de la région, après avoir toutes reçu un certificat temporaire de francisation, deux ont reçu leur certificat de francisation, soient Bellavance Inc. et Magasin Coop de Rimouski, après s'être conformées en tout point aux exigences de la Loi. Cinq autres entreprises dont Québec-Téléphone et Rimouski Transport Inc. ont entrepris un programme de francisation approuvé par l'Office. Les Coopératives Agricoles du Bas Saint-Laurent et de la Côte-Sud ont également soumis leur

tion.

Dans les divers services offerts à la population, ce qu'on décrit comme le secteur administratif, corporations municipales, scolaires, les services sociaux et de santé, le processus de francisation est aussi en bonne voie, selon M. Gosselin.

La région Bas Saint-Laurent-Gaspésie compte près de 200 municipalités qui ont fait parvenir à l'Office leur analyse linguistique. 88 ont reçu un certificat de conformité aux dispositions de la Charte dont la Ville de Mont-Joli. La Ville de Rimouski est présentement en pourcentage pour l'adoption de son programme de francisation. Au cours de l'année, une centaine de municipalités seront visitées.

Sur 29 commissions sco-



HARDY AMIES LONDON

L'INCOMPARABLE HARDY AMIES.

L'HOMME CONSCIENT DE SON APPARENCE VESTIMENTAIRE, CHOISIRA CET ENSEMBLE FAIT D'UN VESTON DE TISSU "BASKET WEAVE" DE HARDY AMIES, DE LONDRES, ANGLETERRE.

Confessionné avec goût, dans un tissu de soie importée, ce veston deux boutons est accompagné d'un pantalon de laine, texture houblon. A ne pas douter, Hardy Amies ajoutera un cachet de nouveautés à votre collection personnelle de vêtements.



place
masculine
jean
beaulieu

200 SAINT-GERMAIN OUEST
RIMOUSKI TEL.: (418) 723-7598

Visite des installations postales au bureau de poste de Rimouski

Depuis lundi, c'est la semaine des Gens de la Poste et à Rimouski, comme ailleurs, cette activité est marquée de plusieurs manifestations.

amasser des fonds pour la Fondation Lucie-Bruneau, une organisation à but non lucratif qui s'occupe de la réhabilitation des personnes handi-

capées. Vous pouvez faire votre part en versant vos dons au bureau de poste de Rimouski ou au kiosque situé à la Grande Place.

R.A.



Une centaine de citoyens de la Ville de Rimouski se sont vus remettre un certificat de mérite, pour avoir contribué à l'embellissement de la ville l'année dernière. Ils ont reçu leur certificat la semaine dernière à l'Hôtel de Ville. Ici, ils signent le livre d'or.

(Le Progrès-Echo, Jean-Claude Leclerc)

A11 Le Progrès-Echo, Rimouski, mercredi 27 mai 1988



Du 25 au 31 mai, c'est la semaine des gens de la Poste. Participez!

Il y a d'abord la visite des installations postales par les élèves de la Commission Scolaire La Neigette sur les heures de classe durant la semaine. Dimanche, de 13 h 00 à 16 h 00, toute la population est invitée à visiter ces installations, les visites étant agrémentées de projections de films.

En plus, un kiosque d'informations sur les services offerts par la poste sera érigé à la Grande Place. Des employés du bureau de Rimouski pourront alors répondre aux questions et remettre de la documentation. Il sera aménagé jeudi et vendredi de 13 h 00 à 21 h 00 ainsi que samedi de 10 h 00 à 17 h 00.

Par ailleurs, les élèves de la Neigette ont été invités à participer à la Semaine des gens de la Poste en réalisant un dessin ayant comme thème la Poste, ces dessins étant exposés au bureau de poste durant la semaine du 25 mai.

Les employés n'ont pas été oubliés puisqu'ils pourront fraterniser en participant à diverses activités sportives: tournoi de golf au Club Les Saules, tournoi de quilles au Palais des Quilles ainsi qu'une partie de balle molle.

Nous invitons la population à participer à cette semaine d'autant plus que la ville de Rimouski, par l'entremise du Conseil et du maire Philippe Michaud, a décrété la semaine du 25 au 31 mai: la semaine des gens de la Poste à Rimouski. Dans son message, le premier magistrat a invité les citoyens rimouskois à prendre part aux activités organisées.

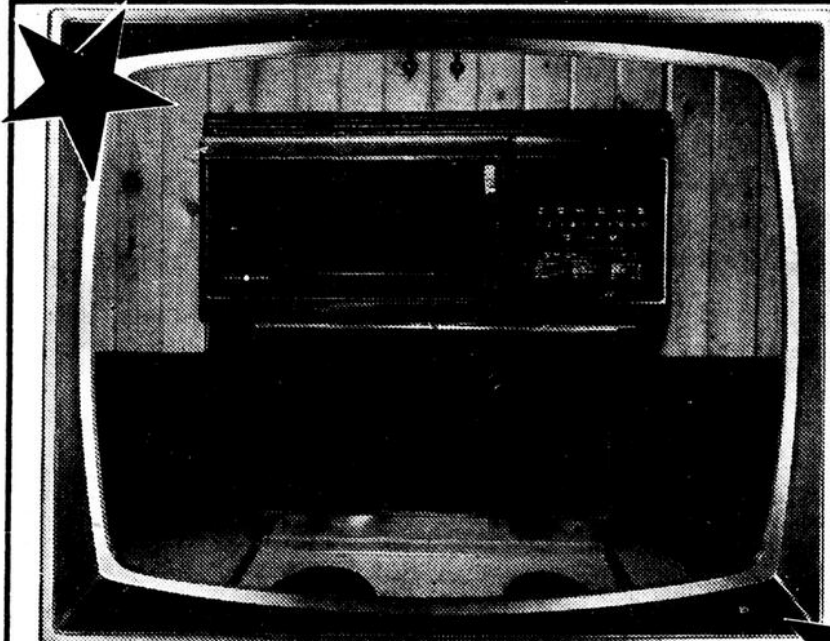
Par ailleurs, les gens de la poste organisent une course de relais pour venir en aide aux personnes handicapées. Cette manifestation de solidarité est dans le cadre de la Semaine. On veut ainsi



LE FOUR À MICRO-ONDES
SPACE MAKER^{MC}

UNE NOUVELLE

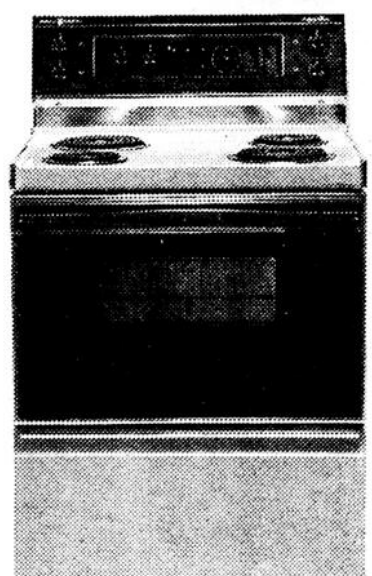
ETOILE



Notre nouveau champion, le four à micro-ondes Spacemaker^{MC}

GENERAL ELECTRIC

offre toutes les caractéristiques et la commodité qu'exigent les consommateurs.



CUISINIÈRE
Modèle 30"

Éléments de surface amovibles, porte en verre fumée noir, tableau de commande en verre trempé

PRIX: **\$519**

RÉFRIGÉRATEUR
15 pi. cu.

Système sans givre, isolant moulé en place, clayettes pleine largeur à dix positions, roulettes, plateaux à oeufs amovibles et portes fumées.

PRIX: **\$659**



Et plusieurs autres appareils à des prix très avantageux.

Venez voir comment vous pouvez économiser en choisissant des appareils électroménagers G.E. de qualité.

Quantités limitées



Meubles R. Dessureault 1978 ltée.

154, Saint-Germain est, Rimouski. 723-3216

PLAN DE FINANCEMENT • ENTREPOSAGE GRATUIT
• VASTE STATIONNEMENT ARRIÈRE
Pour votre protection, nous sommes membres de la Corporation des Marchands du Québec
Denis Morency, co-proprétaire

AFFILIÉ À GROUPE ACCOR POUR VOUS OFFRIR DE MEILLEUR PRIX
MARCHAND DU QUÉBEC

La régionalisation du ministère de l'Environnement: plus de qualité dans les services à la population

Le Progrès-Echo, Rimouski, mercredi 27 mai 1981

Une centaine de personnes provenant de tous les coins de la région 01 ont assisté vendredi dernier à l'inauguration officielle de la Direction régionale



L'inauguration de la Direction Régionale du ministère de l'Environnement a eu lieu vendredi dernier à Rimouski. De gauche à droite, M. Jean Vachon, directeur du bureau de Rimouski, M. Marcel Léger, ministre titulaire, M. Alain Marcoux, ministre des Travaux Publics et de l'Approvisionnement et député de Rimouski et M. Léopold Marquis, député de Matapédia

Bas Saint-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine du ministère de l'Environnement du Québec. Le ministre titulaire M. Marcel Léger a procédé à cette inauguration en présence du ministre des Travaux Publics et de l'Approvisionnement et député de Rimouski, M. Alain Marcoux. Le député de Matapédia, M. Léopold Marquis était également présent.

"Nous avons franchi une première étape depuis 4 ans en sensibilisant les québécois à l'importance de la qualité du milieu de vie. Au cours des prochaines années, notre objectif est de donner à la population un réflexe de prévention. C'est en ce sens que je vois d'un bon oeil la présence des groupes de citoyens qui ainsi peuvent faire prendre conscience aux administrations publiques de questions touchant l'environnement" a expliqué le ministre.

M. Léger a par ailleurs indiqué la volonté de son ministère d'établir une politique de récupération et de recyclage des déchets. "Pour chaque tonne de papier déchet, on sauve 20 arbres. Mon ministère verra à bâtir un système d'opération recyclage pouvant être remis à l'intérieur du cycle de transformation" a poursuivi M. Léger.

Après les périodes de sensibilisation et de prévention, il est temps de passer de penser à profiter de l'environnement. "Il faut établir des politiques de réaménagement afin de rendre accessible des forêts, parcs et rivières" a dit le ministre.

Il a par ailleurs rappelé qu'il y a deux ans son ministère a promulgué la loi 69 qui donne la possibilité légale à un individu de poursuivre tout pollueur, chaque québécois étant ainsi responsable

de l'environnement de son coin de terrain et secteur naturel immédiat. C'est au cours du premier mandat du Parti Québécois que le ministère de l'Environnement fut créé et il a permis la réalisation des objectifs énoncés par M. Léger. "Maintenant, nous voulons rapprocher les services et c'est pourquoi nous ouvrons 10 bureaux régionaux ce qui accroît les services dans les régions" a expliqué M. Léger.

Il a présenté le directeur du bureau régional, M. Jean Vachon qui à son tour, a nommé les personnes qui l'entourent dans son travail. 230 000 habitants issus de plus de 200 municipalités de la région vont profiter de ce nouveau bureau ayant un accès plus facile aux services en matière d'environnement. "En plus de faciliter les communications et d'améliorer la qualité des services, l'instauration de bureaux

régionaux permettra au ministère de jouer véritablement son rôle de gardien de la qualité de vie, mais également celui d'animateur afin que tous les citoyens participent pleinement à la protection de l'environnement" a-t-il poursuivi. Précisant que son ministère publiera d'ici la fin de l'année 81 un livre blanc sur les politiques mises de l'avant sur la récupération et recyclage des déchets, il a insisté sur l'importance que les gouvernements, municipalités, industries, agriculteurs et la population en général ont de travailler la main dans la main afin que cesse la dégradation inconsidérée de notre environnement et qu'en utilisant les outils disponibles, il soit possible de rebâtir un environnement digne de l'être humain. "C'est ce que l'on peut donner de meilleur aux générations futures" a conclu le ministre. René Alary

Implantation d'un port méthanier à Gros-Cacouna

Accord du ministère de l'Environnement du Québec

Le ministère de l'Environnement du Québec recommandera au Conseil des Ministres du Québec d'autoriser la réalisation du projet de construction d'un terminal méthanier à Gros-Cacouna.

C'est ce qu'annonçait le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, le vendredi 22 mai dernier lors de l'inauguration, à Rimouski, de la Direction régionale du ministère de l'Environnement pour la région du Bas Saint-Laurent-Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine, après avoir rendu public le rapport d'enquête et d'audience publique tenue en début d'année à Rivière-du-Loup, rédigé par les commissaires de la commission mixte, fédérale-provinciale, qui avait été formée à ce moment pour accélérer les procédures.

M. Léger s'est dit confiant que le Conseil des Ministres du Québec donnera également son accord à ce projet étant donné qu'il était le dernier à se prononcer sur le sujet et qu'il avait été entendu que ce projet pourrait être acceptable si tous les ministères concernés en donnaient l'autorisation.

Cependant, le certificat d'autorisation officiel sera remis au promoteur, la compagnie Trans-Canada Pipeline Inc., quand celle-ci aura satisfait aux quelques conditions exigées par le ministère de l'Environnement.

Ces conditions visent essentiellement à obtenir des informations supplémentaires sur le dragage des matériaux, la qualité des sols, les ressources fauniques, la sismicité de la région, la technologie choisie pour la construction des réservoirs, le plan de contrôle des épanchements de gaz naturel liquéfié, le calendrier de réalisation des travaux sur la faune aquatique, le programme de suivi environnemental et le plan d'urgence prévu en cas d'accidents, en indiquant les mesures prévues en vue de minimiser les risques et les dommages environnementaux décelés.

Pour sa part, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche devra analyser les moyens à entreprendre afin d'assurer la protection des zones marécageuses situées entre l'Île Verte et la rive sud du fleuve, évitant toute utilisation autre que l'aménagement de la faune.

Enfin, les ministres de l'Environnement et de l'Énergie et des Ressources auront la responsabilité de mettre sur pied, en collaboration avec Trans-Canada Pipeline Inc., les autorités locales et les autres ministères concernés, un comité de liaison chargé principalement d'informer la population sur le projet et son échéancier d'exécution, d'élaborer et de voir à l'application des mesures d'urgence!

lors de la construction et de l'exploitation du terminal et de s'assurer que soient respectées les politiques d'embauche dans la région décrite par la compagnie promotrice.

Par ailleurs, M. Léger louangeait la population de la région pour avoir su s'impliquer collectivement dans ce projet de développement majeur et précisé qu'il serait temps que les députés fédéraux de la région s'occupent de défendre les intérêts des Québécois alors que le gouvernement fédéral laissait entendre, l'automne dernier, qu'il pourrait adopter certaines mesures particulières pour rendre le site de Melford Point, en Nouvelle-Ecosse, acceptable pour le promoteur.

En terminant, M. Léger déclarait que le gouvernement du Québec s'était impliqué à fond dans ce dossier et entendait poursuivre ses actions.

MEMOIRES

Par ailleurs, l'Office National de l'Énergie recevra bientôt les mémoires de tous les intervenants de la région qui désirent se prononcer sur l'implantation d'un port méthanier à Gros-Cacouna. Par conséquent, M. André Joncas, commissaire industriel de la région de Rivière-du-Loup, invite tous les organismes et individus intéressés à

déposer un avis ou un mémoire, à le contacter à son bureau, au 55 rue Hôtel de Ville, à Rivière-du-Loup ou au téléphone à 862-1823.

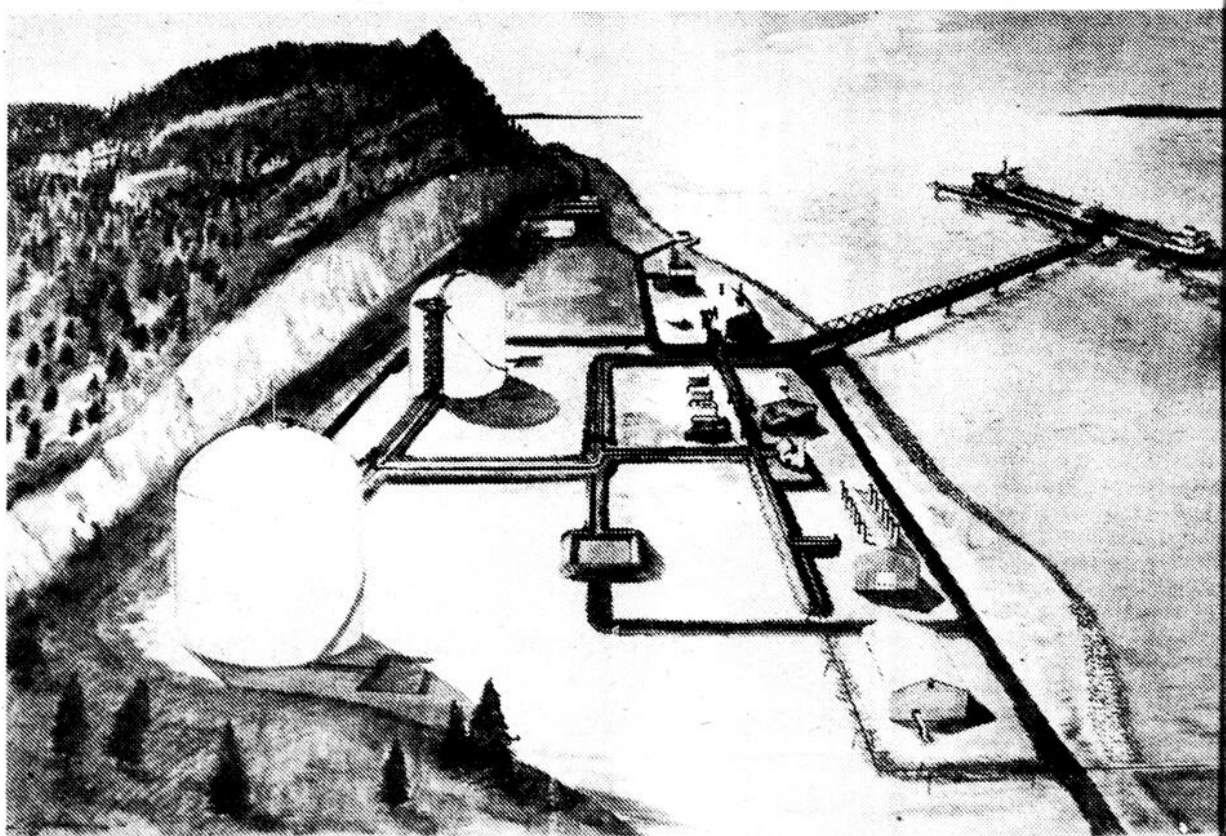
Le 13 mai dernier, à Rivière-du-Loup une rencontre de planification avait lieu entre les divers groupes qui avaient déjà

exprimé le désir d'intervenir auprès de l'Office et c'est alors que le président de la Chambre de Commerce Régionale du Grand Portage, M. André Plourde, exprimait l'avis que tous les organismes à caractère économique de la région du Bas Saint-Laurent-Gaspésie devraient s'im-

pliquer dans ce dossier vital pour la région.

Par ailleurs, au cours de la même assemblée, M. André Joncas faisait état du dossier (gaz), présenté à l'Office, le 6 avril à Québec et les 23 et 24 avril, à Ottawa, par la Corporation de Promotion Industrielle de la

région de Rivière-du-Loup Inc., en regard avec le prolongement du pipeline dans l'axe La Pocatière, Rivière-du-Loup, Edmundston et du réseau Rivière-du-Loup, Rimouski, Mont-Joli, Matane et Campbellton, via la Vallée de la Matapédia. Jean Lavigne



CROQUIS DU PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À GROS CACOUNA

Ce croquis, tiré de la requête de la compagnie Trans-Canada Pipeline Inc., fait voir les installations portuaires et de regazéification telles qu'elles seraient réalisées à Gros-Cacouna si jamais un accord complet intervenait dans ce dossier.

Golden

**LE GINGER ALE
NATURE!**

*Saveur moelleuse
et satinée,
Schweppervescent!*

**SPÉCIAL
D'INTRODUCTION**

.39

par bouteille de 750 ml
plus dépôt
Maintenant disponible chez tous
les marchands participants de
Les Liqueurs du Bas Saint-Laurent inc.



Un résultat opérationnel qui permet d'espérer des trop-perçus pour 1982

***ventes de \$14 millions *le déficit diminue de moitié**

"La consolidation financière et opérationnelle de la Coopérative des Consommateurs de Rimouski a été au centre de toutes les activités qui se sont déroulées au cours du dernier exercice". C'est ainsi que le directeur-général de COOPRIX Rimouski, M. Jean-Nil Rioux, a résumé les opérations des 12 derniers mois à l'occasion de l'assemblée générale annuelle la semaine dernière.

Le volume des ventes consolidées pour l'année 1980, a connu un taux de croissance de 13.5% passant de \$12 339 357 à 14 000 765. Ce dernier résultat permet à COOPRIX d'atteindre son objectif de \$14 millions et même de le dépasser quelque peu. La marge de profit brut s'est nettement améliorée affichant une augmentation de 30.7%. Pour ce qui est du déficit de l'exercice, il atteint \$286 217, une baisse importante comparée à 1979 alors qu'il se situait à \$487 463.

Les frais de vente et d'administration ont

régressé de \$15 000 mais les frais de financement ont subi l'inverse augmentant de \$62 243.

M. Rioux a également souligné les efforts placés dans le secteur non-alimentaire. "D'ailleurs nous accentuerons durant les prochaines semaines la mise en marché de notre nouveau département de meuble et d'accessoires de maison qui sera orienté en fonction de la demande des usagers" a-t-il mentionné.

Pour sa part, le président réélu du Conseil d'Administration, M. Yves Lavoie, s'est dit très heureux des résultats d'opérations obtenus compte tenu dit-il que la Coopérative a dû assumer des frais financiers énormes. "Tous connaissent la montée du taux préférentiel et cela amène des frais de financement considérables. Il nous en coûte près de \$200 000 par année. C'est pour cette raison que dorénavant, les membres devront appuyer

financièrement leur coopérative". Cette plus grande implication financière se fera sentir par la souscription à de nouvelles parts sociales de \$100 payable dans une période de trois ans. Les coupons de \$0.25 peuvent être utilisés.

Depuis quelques semaines, COOPRIX Rimouski assume la gestion d'un 3e cooprix, au Carrefour Rimouski. C'est suite à l'entente signée avec la Fédération des Magasins COOP qui a fait l'achat des magasins Dominion que cette responsabilité a été confiée à la Coopérative des Consommateurs de Rimouski. Il est à noter que les opérations de ce point de service ne sont pas et ne seront pas indiquées dans les états financiers de COOPRIX. Pour le moment, le directeur-général a souligné que cette nouvelle acquisition ne serait pas rentable cette année et que l'on en était à la période de rodage philosophique de la mentalité capitaliste devant faire place à celle

plus coopérative.

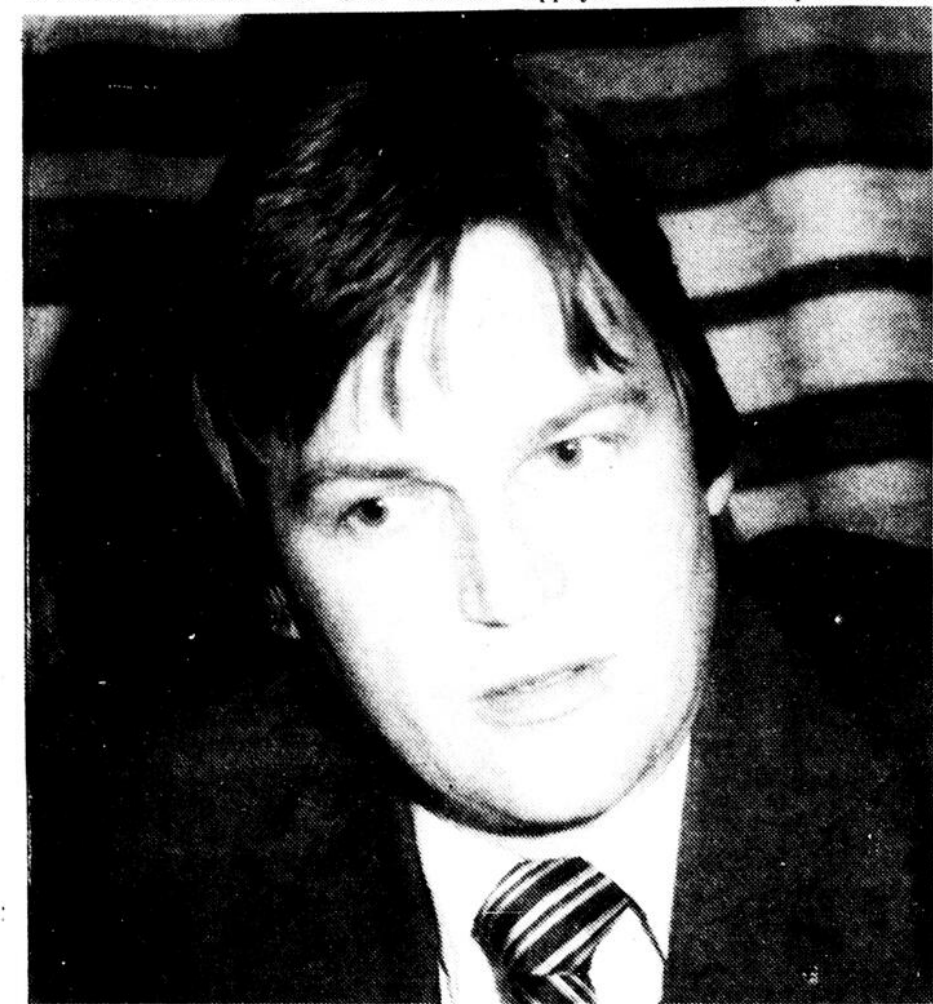
Les administrateurs se réjouissent par ailleurs de la montée de Cooprix 2 qui semble vouloir s'imposer. Les ventes ont augmenté de près de 15% l'an dernier et depuis le début de 81, le gérant de l'unité, M. Raymond Lepage, indique que l'augmentation atteint 33%. "Au début, nous nous étions dit qu'il faudrait cinq ans pour rentabiliser ce point de service. On pourrait atteindre cet objectif en quatre ans" a expliqué Yves

Lavoie.

Ce dernier anticipe pour 81 une autre amélioration sensible des résultats opérationnels. "Le déficit devrait diminuer à nouveau de moitié, ce qui nous permet d'espérer des trop-perçus pour 1982" a-t-il dit.

Mentionnons finalement que COOPRIX Rimouski détient une part de marché atteignant 50% à Rimouski, une performance encore inégalée en province.

René Alary



(Le Progrès-Echo, René Alary)

Le directeur-général de la Coopérative des Consommateurs de Rimouski, M. Jean-Nil Rioux

| VENIES | | | |
|-------------------|--------------|------------|------|
| Unité 1: | \$8 393 277 | 7 587 583 | 10.6 |
| Unité 2: | \$4 699 328 | 4 098 036 | 14.7 |
| Dépanneur: | \$908 160 | 653 738 | 38.9 |
| Consolidé: | \$14 000 765 | 12 339 357 | 13.5 |
| TROP-PERÇUS BRUTS | | | |
| Unité 1: | \$1 352 352 | 1 089 927 | 24.1 |
| Unité 2: | \$750 999 | 524 203 | 43.3 |
| Dépanneur: | \$108 771 | 84 482 | 28.7 |
| Consolidé: | \$2 212 122 | 1 698 612 | 30.7 |

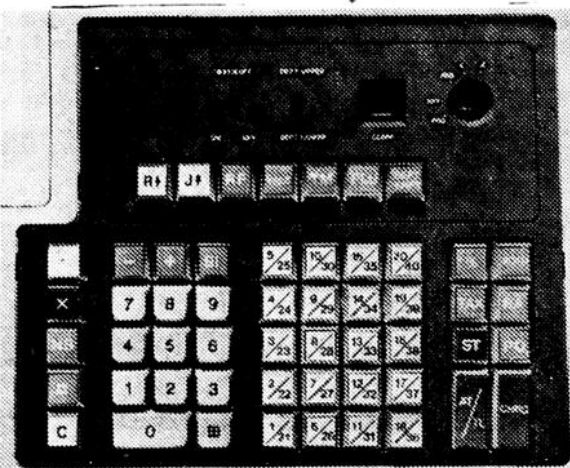
LOCATION Audio-Vidéo Enr

80 Saint-Germain ouest Tél.: 724-4181

Téléviseur N/B
Télécouleur
Système de son
Magnétoscope "Vidéo"
Téléviseur-projecteur
"écran géant"
Caméra couleur
Cassettes pré-enregistrées

SYSTÈME DE T.V. EN CIRCUIT FERMÉ

NOUVEAU Examinez de près ces caractéristiques exceptionnelles:



CAISSE ÉLECTRONIQUE KEYSTONE TR-275

- HORLOGE INTÉGRÉE
- 40 DÉPARTEMENTS
- 99 P. L. U.
- VALIDATION
- PRIX PRÉ-RÉGLÉS
- 4 CLÉS COMMIS
- RAPPORTS HORAIRES AUTOMATIQUES
- CHANGEMENT DE DATE AUTOMATIQUE
- JUSQU'À 4 TIROIRS (EN OPTION)



Et le prix est aussi exceptionnel!

\$1695
\$71.19 PAR MOIS*

OU SUR PLAN DE LOCATION/ACHAT

* Le plan de location/achat est compté sur une période de 36 mois.

bellavance



GALERIES LA GRANDE PLACE, RIMOUSKI, (418) 723-7872
192 EST ST-GERMAIN, RIMOUSKI, (418) 723-7877





page de vie

avec Ernest Simard

Le droit et la morale

Ces deux termes ne s'identifient pas, tout comme ces deux qualités différentes que sont la légalité et la légitimité. Tandis que la légitimité, c'est la conformité à la nature de l'homme et au projet de Dieu pour le bonheur des hommes, la légalité n'est qu'une confirmation à la loi civile, et cela en vue du mieux-être des hommes, un mieux-être défini par la loi, conçue par un homme ou une autorité collective. D'où la confusion fréquente, par suite du légalisme dont plusieurs sont victimes: le permis ou le défendu par l'Etat devient bon ou mauvais, ça devient la règle de moralité.

L'Etat, comme l'individu, doit respecter les valeurs morales. Et il n'a pas à dicter aux citoyens quoi faire dans des circonstances concrètes; c'est un abus de pouvoir: dans un conflit de valeurs, l'Etat n'a pas à trancher par une loi en faveur de telle ou telle valeur. L'Etat n'est pas un guide moral, il est un gardien de l'ordre social. C'est ainsi que la séparation du droit et de la morale à l'époque moderne fausse la vision qu'on doit avoir des rapports qui existent normalement entre l'action personnelle et l'action collective face aux structures sociales et les institutions juridiques qu'on veut adapter à notre époque.

Le législateur moderne limite le permis et le défendu à la loi de l'Etat: la conformité à la loi c'est bien, la non-conformité c'est mauvais; dans un tel contexte, le problème de la conscience individuelle ne se pose pas. Pour la paix sociale, dans une société pluraliste, l'Etat prend une ligne commune, un minimum, un dénominateur commun à toutes les idéologies; mais l'acceptation de l'Etat, par exemple face aux valeurs de la vie, ne fait pas une chose moralement bonne, ne commande pas le respect de la liberté. Devant telle législation immorale ou amoral, l'individu est renvoyé à sa conscience, à ses impératifs religieux, à ses convictions personnelles: il reste une personne libre et responsable de ses choix éclairés par ses valeurs morales.

Une des conséquences de cette idéologie légaliste, c'est que l'activité morale individuelle apparaît inefficace pour réaliser les fins sociales; on entretient alors l'espoir de faire la restauration sociale en changeant froidement les structures politiques ou économiques. De plus, cette mentalité légaliste, plus que l'indifférence de nos chefs civils, est en train de tuer la morale et d'évacuer de nos vies certaines valeurs religieuses. A cause de cette mentalité qui se généralise, des valeurs morales du passé sont disparues de nos comportements. C'est ainsi que l'abolition de l'obligation du jeûne dans l'Eglise a fait de cette pratique un geste sans valeur. Les adoucissements de certains préceptes de l'Eglise ne nous libèrent pas de certaines obligations morales, c'est là une erreur...

Ernest Simard

Logements à louer

à Sacré-Coeur
3 1/2 et 4 1/2 pièces
Triplex 4 1/2 et 5 1/2 pièces

Disponibles immédiatement

Tél.: 724-6752

ATTENTION

UNE OFFRE SANS PRÉCÉDENT

Vous avez de l'ambition
vous avez des
qualités administratives
Vous avez des
connaissances en
restauration

Téléphonez au:

724-6535



Véhicules d'occasion de toutes catégories, excellente condition, mécanique garantie prolongée facultative, lorsque éligible. Prix très compétitifs.

| | | | | |
|---|--|--|--|---|
| 685-1 OLDSMOBILE Cutlass S, 76, 2 portes \$2,700 | 618-1 ASPEN 4 portes 78 \$3,400 | 763-1 DUSTER 74 2 portes \$1,099 | 690-1 VOLKSWAGEN "Choupette" 75 \$2,499 | 746-1 MONACO 77, 2 portes \$2,900 |
| 691-1 DIPLOMAT 79 2 portes \$5,400 | 766-1 HORIZON sport 79 traction avant \$5,499 | 787-2 OMNI sport 79 traction avant \$5,500 | 834-1B HORIZON 79, 5 portes traction avant \$5,400 | 780-2 HORIZON 78, 5 portes traction avant \$4,825 |
| 786-1 BUICK Skylark 79 \$5,099 | 694-2 PONTIAC Ventura 76 2 portes \$2,999 | 815-1 CORDOBA 76 \$3,400 | 514-1 CORDOBA 77 \$3,999 | 707-1 DODGE Aspen 77 4 portes \$3,300 |
| 820-1 TOYOTA Celica GT 78 \$5,400 | 802-1 CAMARO 79 \$6,300 | 745-1 CORDOBA 77 \$3,700 | 792-2 MATADOR familiale 76 \$1,400 | CAMIONS: 578-2 DODGE fourgonnette B-200 76 \$3,100 |
| 671-1 JEEP pick-up 77 4x4 groupe sport Honcho \$5,499 | 740-1 BLAZER 4X4 73 \$2,700 | 774-1 GMC wagonnette STX 78 5 passagers \$6,400 | 785-1 GMC Jimmy High Sierra 79 4x4 \$6,500 | 794-1 SCOUT 4X4 77 \$5,300 |
| 797-1 DODGE pick-up D-100 78, plus boîte \$5,000 | 743-1 JEEP CJ7 Renegade 78 \$6,999 | 714-1 JEEP Wagoner custom 76 tout équipé \$5,000 | 834-1B DODGE pick-up 4x4, 79 groupe sport macho \$7,000 | |



LE GARAGE QUI EST ASSEZ GRAND POUR BIEN VOUS SERVIR
MAIS ASSEZ PETIT POUR DESIRER VOTRE CLIENTELE ET LA GARDER

**723-5535
RIMOUSKI**

TOUTE NOTRE ÉQUIPE

EST IMPATIENTE
DE VOUS SERVIR

VENTE
OU
LOCATION



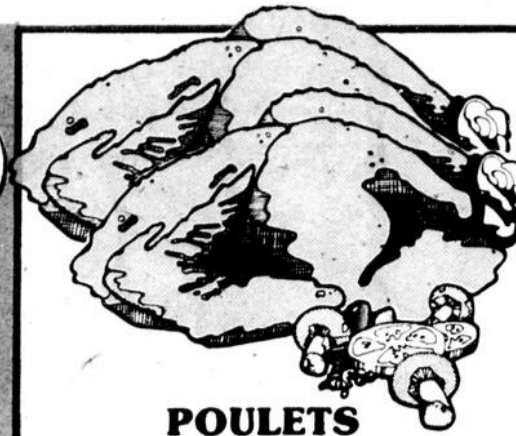
CRÈME GLACÉE
saveurs assorties
ST-CASTIN
cont. 2 litres plastique

1 79



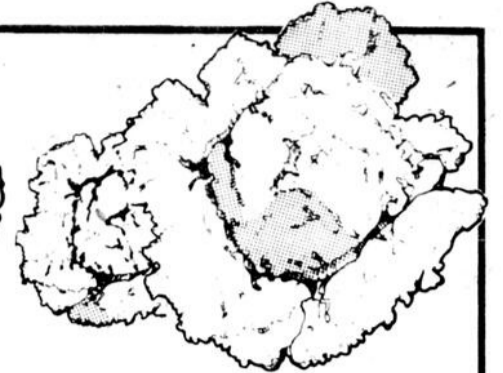
**MARGARINE
MOLLE**
MONARCH
cont. 2 lb

1 39



POULETS
surgelés Canada catégorie «utilité»
3 à 4 livres la livre

.87



LAITUE POMMÉE
légumes de la Californie
Canada no 1
chaque

.59

FONDUE AU FROMAGE
parmesan/fines herbes CUISINE ROCHETTE
227 g

1 68

**MOUCHOIRS DE
PAPIER**

blanc/jaunes
WHITE SWAN
bte 200
(2 épaisseurs)

.75

**KETCHUP
AUX TOMATES**

HEINZ
bout. 1.25 litre

1 99

FOIE DE PORC

la livre

.45

**POIVRONS
VERTS**

légumes des États-Unis
calibre moyen la livre

.78

JAMBON CUIT

extra maigre
HYGRADE la livre

2 28

**FRAISES
FRAÎCHES**

fruits de
la Californie Canada no 1
panier 1 chop. chaque

.89

COCA-COLA

bout. consignée
750 ml

6/2 59
+ dépôt

**LÉGUMES DE CHOIX
AYLMER**

POIS ET
CAROTTES
bte 10 oz
MAÏS GENRE
CRÈME bte 10 oz
POIS VERTS
grosseurs asst.
bte 10 oz

3/.89

SAUCISSES

porc et boeuf
LA BELLE FERMIÈRE
pqt 500 g chaque

2 28

POMMES VERTES

variété Granny Smith
fruits de l'Afrique du Sud
Canada de fantaisie la livre

.78

**SALADE
DE CHOUX**

vinaigrette CUISINE
ROCHETTE cont. 16 oz

1 18

BROCOLI

légume de la Californie
calibre 14
chaque

1 19

GEM

ÉPICIERIS UNIS
GEM, GEM, GEM
mon p'tit
Supermarché

Épicerie

CORNETS
coupés ou pointus
Mc CORMICK bte 20

.69

**GARNITURE
POUR TARTES**

framboises/cerises/bleuets
VACHON
bte 19 oz

1.59

CONFITURES

fraises/framboises
avec pectine
CARMELITE
bocal 750 ml

1.79

RÉGLISSE

rouge/noire
LASSO
cello 250 g

.79

FÈVES AU LARD

avec sauce aux tomates
CLARK
bte 19 oz

.79

BISCUITS

brisures de chocolat
ST-CASTIN
cello 400 g

1.09

FROMAGES

Cheddar ou Brick
jaune ou blanc
DELISLE
pqt 500 g

2.89

MIEL

liquide ou crémeux
APIX
bocal 16 oz

1.59

PÂTÉ DE FOIE

PARIS PÂTÉ
bte 3 oz

2/.89

**CRISTAUX
À SAVEUR DE RAISIN**

GAI MEUNIER
pqt 3 env. 92 g

1.09

POUDING INSTANTANÉ

saveurs assorties
ROYALE
bte 3.5 oz

2/.89

SOUPES

crème de champignons/
tomates et nouilles/
poulets et légumes
AYLMER
bte 10 oz

2/.85

BISCUITS

boule de neige/boule de coco/
guimauves assortis
LIDO
cello 350 g

1.09

**NOURRITURE
POUR CHATS**

AUBERGE DE CHAT
saveurs asst.
bte 1 kilo

1.69

Produits frais surgelés

POGO PRÉPARÉ

ARTEL
bte 12 oz

1.49

PATATES FRITES

régulières surgelées
ST-CASTIN
sac 3 1/2 lb

1.49

Épicerie

PAPIER DE TOILETTE

couleurs assorties
WHITE SWAN
pqt 4 rlx

1.49

ESSUIE-TOUT

blanc/imprimé/
couleurs asst.
WHITE SWAN pqt 2 rlx

1.39

**PROTECTION
FÉMININE**

régulière/désodorisante
LIGHDAYS
bte 30

1.99

**PELLICULE
TRANSPARENTÉ**

STRETCH'N SEAL
bte 15 mètres

.79

**NETTOYEUR
LIQUIDE**

M. NET
bout. 1 litre

1.99

**CRÈME
POUR LA PEAU**

NOXZEMA
bocal 70 ml

1.29

**NETTOYEUR
EN
POUDRE**

SPIC & SPAN
bte 1 litre

1.69

LES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 MAI 1981.
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

Normand Malenfant

716 St-Germain ouest
Rimouski

Cent délégués à l'assemblée générale d'Amnistie Internationale

L'Amnistie Internationale, section canadienne française, a tenu sa 4e assemblée générale annuelle en fin de semaine dernière à Rimouski. Pour la 1ere fois, les délégués des différents groupes locaux se sont rendus hors de Montréal afin d'adopter de nouveaux règlements.

Précisons d'abord les fonctions principales de ce mouvement. On veut dans un premier temps obtenir la libération de prisonniers d'opinions, s'opposer à la torture et finalement s'opposer à la peine de mort. Un acte de violence exclut toute intervention possible de la part de l'organisme.

Un élément majeur ressort des discussions de la fin de semaine qui ont regroupé environ 100 délégués. Une volonté de laisser une meilleure place aux régions et groupes locaux se veut un objectif pour les membres. D'ailleurs, le nombre de groupes comme celui de Rimouski (il existe depuis 3 ans et regroupe 25 membres) a doublé depuis un an au Québec et des 30 que l'on enrégistre présentement, on pense atteindre de 50 à 60 au cours de la prochaine année. La présence des groupes locaux commence à paraître dans la structure internationale.

Comme l'Amnistie Internationale ne reçoit aucune subvention de la part des gouvernements, il est important de voir à autofinancer les acti-

vités. Divers moyens ont été étudiés au cours de la fin de semaine et une campagne sera lancée dans le public au printemps de 1982.

Egalement, Alain Charbonneau, un membre du groupe de Rimouski, a indiqué l'intention de l'organisme de poursuivre ses contacts avec des associations ou regroupements de toutes sortes ayant un lien quelconque avec les prisonniers d'opinions. "Beaucoup de chemin a été fait avec les syndicats et les grandes centrales syndicales dans le cas entre autre de prisonniers pour cas d'opinions syndicales. Il faut aller plus loin dans ce domaine en établissant des contacts avec les instances régionales des syndicats. Egalement, d'autres groupes d'intérêts tels médecins, avocats peuvent nous apporter des cas" dit-il.

Chaque groupe est responsable de 3 prisonniers d'opinions qui ne proviennent pas d'une région commune. C'est le cas de Rimouski qui s'occupe de 3 prisonniers provenant de pays hors-continent.

Le groupe de Rimouski organise une activité pour lundi soir prochain, le 1er juin au Cégep de Rimouski. M. Constantino Coronel, un Paraguayen, ex-prisonnier d'opinion libéré par Amnistie Internationale, donnera alors une conférence témoignant de son cas. Tout le public est invité.

René Alary



A gauche, M. Eddy Kaufman, un israélien membre du Comité Exécutif d'Amnistie Internationale et à droite, M. Jean-Luc Héty, de Montréal, président de la section canadienne francophone de l'organisme qui lutte pour la libération des prisonniers d'opinions

BUREAU À LOUER

1,500 pi. ca. environ.

148, rue Saint-Germain est
Tél.: 723-3866 ou 723-0626.

LE COÛT DES RÉNOVATIONS EST PLUS AVANTAGEUX QUE DE RECONSTRUIRE.

RENOVEZ MAINTENANT

NE REMETTEZ PAS À PLUS TARD!

NOS OUVRIERS QUALIFIÉS SONT PRÊTS, C'EST LE MEILLEUR TEMPS POUR FAIRE EXÉCUTER VOS TRAVAUX DE RÉNOVATIONS OU TOUTES MODIFICATIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES DE VOTRE MAISON OU VOTRE COMMERCE.

Pour vos travaux de construction ou pour une rénovation, consultez une équipe d'experts.

Construction de maisons familiales et édifices commerciaux — Estimation sur demande —

Rénovations domiciliaires ou commerciales.

Intérieures-extérieures, salles de jeux, salles de séjour, salons, chambres, etc. Pour résoudre les problèmes de la ménagère dans la maison, appelez notre spécialiste. Service de 24 heures.



CONSTRUCTION

PIERRE BELANGER

555 Ave Cathédrale Rimouski

723-6606

6e Congrès du Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec...

C'est au CEGEP de Gaspé, les 29, 30, et 31 mai prochains, qu'aura lieu le 6ième Congrès du STEEQ. Environ 150 participants représentant les 2200 membres du

syndicat s'attableront pour discuter des problèmes de l'heure.

Sous le thème "Dix ans après, consolidons nos acquis, préparons l'ave-

nir", les délégués prendront position sur des points majeurs telles la négociation locale, les structures du STEEQ, la plate-forme politique et la cotisation syndicale.

En ce qui concerne la négociation locale, il ne s'agit pas de discuter de l'opportunité d'avoir un palier local lors de la prochaine ronde, cette question fera l'objet d'un débat spécifique dès l'automne prochain. Les congressistes seront invités à prendre position sur un certain nombre de points au cas où il y aurait un palier local de négociation pour la prochaine ronde.

Pour ce qui est de la remise en question des structures, les délégués du sixième Congrès trancheront un débat enclenché depuis plus de deux ans sur le sujet; débat qui a fait l'objet d'un thème au Congrès du STEEQ en 1979. Les congressistes seront aussi appelés à se pencher sur un projet de plate-forme politique qui fera l'objet d'une consultation à la base au cours des prochaines années.

De plus, la Centrale de l'Enseignement du Québec tiendra un Congrès d'Orientation en juin 82; ce congrès sera précédé d'une vaste consultation à la base et les congressistes seront invités à faire de cette opération, une priorité à l'intérieur du plan d'action 1981-82.

Les congressistes devront aussi combler

les huit postes du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration du STEEQ est présentement composé de Bertrand Berger, président, de Paul Bernard, vice-président, de Jules Monfette, secrétaire-trésorier et des conseillers Réal Cavanagh, Yvon Légaré, Carmen Fortin, Céline Emond et de Freddy Patton. Tous les postes sont à pourvoir et l'élection est fixée au dimanche 31 mai 1981 à 11 h 15.

Conseil des coopératives sera bientôt en place...

Nous nous apprêtons à franchir la dernière étape d'un processus amorcé en 1976. C'est avec fierté que le conseil d'administration provisoire, responsable depuis octobre des derniers préparatifs, vous convie à l'assemblée de fondation marquant ainsi l'aboutissement d'un travail soutenu d'échange et d'organisation.

Celle-ci aura lieu le samedi 13 juin à 9 h 30, à la Grande Maison des Clercs Saint-Viateur à Sainte-Luce sur Mer.

Cette rencontre des coopératives du territoire revêt une importance toute particulière et commande une participation correspondant aux énergies déjà investies.

Voici l'ordre du jour de l'assemblée:

- a) Election du président et du secrétaire de l'assemblée et acceptation d'adhésions nouvelles;
- b) Lecture de la déclaration d'association et de l'avis de formation publié dans la Gazette

- c) Etude et adoption du règlement de régie interne;
- d) Election des membres du conseil d'administration;
- e) Nomination d'un vérificateur.

En complément à l'assemblée de fondation et afin de profiter de ce moment privilégié de rencontre, nous vous offrirons des activités d'animation et de formation. C'est ainsi que vous pourrez, en cours de journée, visiter des kiosques d'information sur les différents secteurs de la coopération.

Des ateliers-causerie avec des personnes-ressources qualifiées sauront vous introduire au cœur de sujets qui font l'actualité coopérative, tels:


- la place et le rôle d'un conseil d'administration dans une entreprise coopérative (personne-ressource à confirmer)
- la gestion coopérative comme outil de développement privilégié (personne-ressource: M. Marcel Laflamme, directeur, Institut de recherche sur la Coopération de l'Université de Sherbrooke (IRECUS)
- la coopérative, mariage d'une entreprise et d'une association (personne-ressource: M. Louis Charles Langlois, membre de la coopérative la Marée)
- le développement régional et la coopération

(personne-ressource: M. Robert Carrier, professeur au programme de maîtrise en développement régional, Université du Québec à Rimouski)

- la loi des associations coopératives, reflet des principes coopératifs (personne-ressource: un représentant du ministère des Institutions financières et Coopératives)

- la coopération, une présence mondiale (film)

De plus, un représentant du ministère des Institutions financières et Coopératives prononcera le mot de clôture.



Ville de Rimouski
205, rue de la Cathédrale
Case postale 710
Rimouski (Québec)
G5L 7C7
Tel. (418) 723-3313

AVIS PUBLIC

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Rimouski
Aux citoyens de la municipalité de la Ville de Rimouski,
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Hubert Dubé, Greffier, que le Conseil de la Ville de Rimouski, a lors de sa séance extraordinaire du 19 mai 1981 tenue à l'Hôtel de Ville, adopté le règlement numéro QUATRE-VINGT-UN-MILLE TROIS CENT CINQUANTE-TROIS (81-1353) en amendement au règlement 81-1338 concernant la taxe d'enlèvement et de disposition des déchets. Tel règlement est maintenant déposé au bureau du sousigné pour l'information de toute personne intéressée.
DONNÉ À RIMOUSKI, CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DE MAI MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-UN.
Hubert Dubé, o.m.a.,
Greffier de la Ville

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

NOUVEAU



POISSONNERIE DE LA RIVIERE
408, rue Tessier Rimouski 722-7011
Marcel Proulx, gérant Gros et détail

SAUMON FRAIS DE L'ATLANTIQUE ENTIER
lb 4.25

Spécialités:

- Homard vivant ou cuit
- Crabe vivant ou cuit
- Saumon frais ou congelé
- Flétan frais ou congelé
- Crevettes fraîches en écaïlle ou décortiquées
- Ainsi qu'une gamme de fruits de mer congelés

Ouvert 7 jours par semaine de 8 à 21 heures.

16 3/4 %

Intérêts versés annuellement. Période de 1 an. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Taux sujet à changement.

Demandez le poste 2000

| | | |
|---------------------|--------------------------|--------------------|
| Sept-Îles 968-1830 | Rivière-du-Loup 862-7286 | Montreal 866-9641 |
| Chicoutimi 549-6490 | Quebec 688-0630 | Outremont 739-3265 |
| Alma 669-3391 | Levis 833-4450 | Hull 771-3227 |
| Rimouski 724-4106 | Trois-Rivières 373-7230 | St-Jovite 236-4200 |

LE 1^{er} JUIN BOZAR
DÉMÉNAGE AU
60 ST-GERMAIN EST
724-6515

Papier à lettres et cartes de souhaits

GILETS COTON QUATÉ PENMAN'S

50% polyester - 50% coton
10 couleurs disponibles

Garçons - S.M.L. \$9.98 Hommes - S.M.L. \$12.98

COUPE-VENT

De marque "SPEEDO" -
Se plie dans sa poche -
Couleurs: rouge, royal, marine, 100% nylon -
Hommes S.M.L. \$22.98

JOGGING SUIT "SPEEDO"

Ensemble pour la course, en coton ouaté

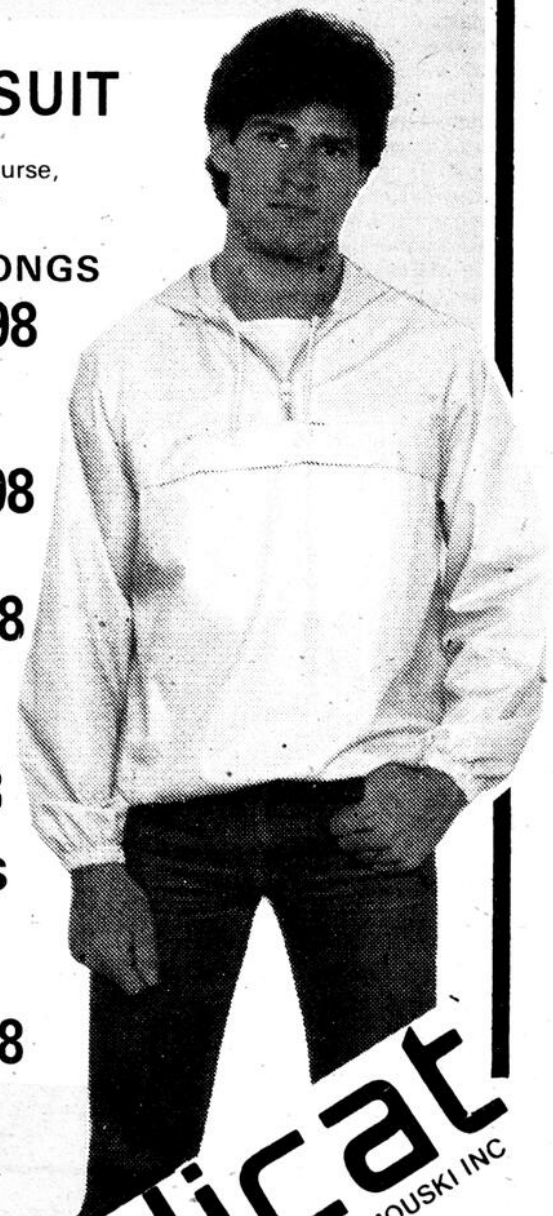
PANTALONS LONGS
En coton ouaté \$15.98

PANTALONS COURTS
En coton ouaté \$11.98

GILETS
Collet rond Manches longues \$16.98

GILETS
Collet en "V" Deux poches Couleurs: gris et marine \$21.98

PANTALONS COURTS "SPEEDO"
50% polyester - 50% coton
Marine - blanc
Blanc - marine
Bleu pâle - blanc \$10.98



Syndicat DE RIMOUSKI INC.
38, ST-GERMAIN EST, RIMOUSKI.
ENTREE RUE ST-GERMAIN EST ET BOUL. RENÉ-LEPAGE
723-2761

Où et comment?

Qu'on possède une voiture neuve ou usagée, il faut s'attendre à ce qu'un jour, malgré tout le soin dont elle bénéficie, elle passe sous le bistouri d'un mécanicien. Ce qui est normal, puisque la mécanique d'une automobile, tout comme l'organisme humain, est soumise à l'usure et aux accidents de parcours.

Lorsque la question se pose, elle représente souvent un casse-tête pour l'automobiliste, il aura parfois des choix difficiles à faire et des décisions rapides à prendre. C'est pour aider ceux qui doivent passer à travers cette épreuve que nous parlerons, cette semaine et la semaine prochaine, des réparations. Le lecteur de cette chronique y trouvera sans doute plusieurs réponses à ses où, quand, comment et pourquoi.

Nous aimerions rappeler également que si la nouvelle loi sur la protection du consommateur, qui traite, entre autres choses, de garanties obligatoires sur les véhicules usagés que l'on achète et sur les réparations mécaniques que l'on fait effectuer, a été adoptée à la fin de décembre dernier, elle n'entrera en vigueur que dans quelques mois seulement. Lorsque cette loi sera en force, il en sera sans doute fait état d'une façon exhaustive par les différents media d'information. En attendant, c'est le consommateur lui-même qui devra se prémunir contre les mauvaises surprises.

Où aller

En tout premier lieu, il faudra décider de l'endroit où la défektivité mécanique sera susceptible d'être le mieux réparée et cela, à un coût raisonnable, évidemment.

Le choix devra alors porter sur l'un de ces trois types d'établissements: le concessionnaire, le garage spécialisé et la station-service.

- Le concessionnaire

peut normalement effectuer tout travail d'entretien et de réparation. Pendant la période de garantie, c'est

nécessairement à lui qu'on doit s'adresser, du moins pour les réparations qui sont couvertes par cette garantie. Pour ce qui est de l'entretien, il n'est pas nécessaire de faire appel à ses services à moins que la garantie ne l'exige, ce qui est l'exception. Par contre, si l'entretien est fait ailleurs que chez le concessionnaire, il faudra conserver les factures qui en font foi, puisque les preuves de l'entretien exigé par le fabricant pourront être requises par ce dernier lors de réparations sous garantie. En général, le tarif horaire du concessionnaire est plus élevé que dans une station-service et même que dans un garage spécialisé, mais le concessionnaire offre quand même l'avantage de mieux connaître les produits qu'il vend.

- Le garage spécialisé

comme son nom l'indique, se consacre presque exclusivement à certains types de travaux pour lesquels il a la compétence et l'outillage voulus: système électrique, mise au point du moteur, freins, silencieux, transmission, air climatisé ou carrosserie, etc... Le tarif horaire dans ces garages varie énormément d'un à l'autre, et pour certains types de réparations, ce sont des forfaits (flat rate) qui s'appliquent. Il s'agit là, en principe, du garage par excellence pour certains travaux bien déterminés.

- La station-service

C'est généralement là qu'on fera faire l'entretien régulier de son véhicule, parce que les coûts y sont moins élevés. Il peut arriver aussi qu'on puisse lui confier son véhicule pour des réparations mineures, à condition bien sûr qu'on soit certain d'y trouver un mécanicien qualifié pour effectuer le genre de réparation nécessaire.

- La procédure à suivre

Une fois que l'atelier de réparations aura été choisi (meilleur service et/ou prix et/ou garantie), il faudra suivre une certaine procédure afin de s'assurer que tout se passera sans anicroche. On devra donc:

1 - Dresser une liste des symptômes précis du problème afin d'aider le mécanicien à y voir clair. Il y a encore des gens qui font des cachettes à ce sujet pour savoir si le mécanicien est assez compétent pour tout découvrir tout seul; c'est comme de demander au médecin de trouver le remède à tous nos maux simplement en nous regardant le blanc des yeux.

2 - Prendre un rendez-vous au garage.

3 - Exposer les symptômes au mécanicien, lui demander d'établir son diagnostic et de soumettre une évaluation la plus détaillée possible (pièces et main-d'oeuvre). Il faudra évidemment s'informer afin de savoir s'il y a des frais pour établir le diagnostic ou l'évaluation. Demander l'heure ou la date à laquelle les travaux pourraient être terminés. Si vous n'exigez pas une évaluation écrite, on vous demandera de remplir une autorisation de réparation qui servira ensuite de facture. Il serait alors important de ne pas donner un mandat en blanc au garage et de préciser alors exactement les travaux que l'on désire faire

effectuer ou au moins les problèmes qui ont été perçus. Comme il se pourrait que le garage, après le démontage de certains éléments mécaniques ou après vérification, constate d'autres défauts qui devraient être réparés, on devrait toujours faire indiquer sur l'autorisation qu'il faudra avoir l'assentiment du client pour effectuer des travaux supplémentaires.

Si l'on demande à ce que l'évaluation soit faite par écrit ou lorsque la facture de réparations nous est présentée, on devrait voir à ce que toutes les mentions - suivantes soient bien inscrites afin d'éviter les risques de confusion.

1- le nom et l'adresse de l'atelier de réparation

2- le nom et l'adresse du client

3- la marque, le modèle, l'année, le numéro d'immatriculation et/ou le numéro de série du véhicule ainsi que son millage ou kilométrage

4- le type de réparations demandées ou de symptômes déclarés; description et prix des pièces neuves, usagées ou reconditionnées, tarif horaire et nombre d'heures requises.

Dans le cas d'une évaluation écrite, on devra faire préciser également:

a) la date à laquelle l'évaluation a été faite et le laps de temps pendant lequel elle demeurera valide
b) la garantie qui serait accordée, si la réparation était effectuée
c) la signature de l'évaluateur.

Par ailleurs, s'il s'agit d'une facture, ce sont les mentions suivantes qui devront éventuellement être rajoutées:

a) la date à laquelle la réparation a été effectuée
b) la garantie accordée, s'il y a lieu

c) le mode de paiement (comptant, chèque, carte de crédit).

- Après la réparation, d'abord vérifier le véhicule

La plupart des garages consciencieux prennent le temps de faire un essai routier avec le véhicule qui vient de subir une intervention moyenne ou majeure pour savoir évidemment si le tout fonctionne bien. Malgré

cela, il n'est pas superflu, après certains types de réparations du moins, de faire soi-même l'essai de son véhicule avant de payer la facture.

- Et ensuite la facture

Il est presque aussi important de vérifier la facture qu'on vous présente que le véhicule lui-même. Il s'agit d'abord de savoir si les pièces et le temps correspondent aux travaux dont vous aviez autorisé l'exécution et de mettre les coûts en parallèle avec l'évaluation écrite ou orale que vous aviez obtenue au préalable.



Pour tout ce qui est en fer on sait y faire

- BOULONS (GRADE 5 ET 12)
- ACIER
- MÉTAL DÉPLOYÉ
- TUBE
- MÉTAL COUPÉ (selon vos besoins)
- CÂBLES D'ACIER
- CÂBLES DE NYLON
- CÂBLES DE POLYPROPYLENE
- ALUMINIUM EN PLAQUE
- PROFILÉ D'ALUMINIUM
- CHAINES EN LONGUEUR
- CHAINES DE TRACTION

Rimouski Métal inc.
MARCHAND DE FER (GROS & DÉTAIL)
 Lucien Albert prés.
 712 Boul. du Rivage
 724-4937

HONDA

LE GRAND RALLIEMENT DES P'TITES



D'ici au 30 mai, nous offrons des rabais sensationnels sur les pièces de rechange Honda authentiques.

Vous êtes propriétaire de Honda? Alors vous faites partie d'une grande famille. Et nous organisons une sorte de réunion de famille, un "grand ralliement des p'tites" au cours duquel vous bénéficierez de rabais incroyables sur les pièces Honda courantes de haute qualité. Vous n'avez qu'à nous amener votre

Honda. Vous ne ferez pas qu'économiser. Vous obtiendrez aussi les pièces de rechange conçues spécialement pour votre voiture, pas d'à peu près. Alors, amenez votre Honda avant le 30 mai et bénéficiez des rabais sur les pièces Honda authentiques. En voici quelques exemples.

| | | |
|--|--|--|
| <p>METTEZ UN FREIN AUX DEPENSES! Plaquettes et garnitures de freins. Escompte 10% disque avant, tambours arrière.</p> | <p>LUBRIFICATION, HUILE ET FILTRE Viens chez Honda pour ça, seulement \$8.95 Rég. \$10.45</p> | <p>PNEU D'ORIGINE 600 x 12' SPECIAL: \$17.50 Rég. \$24.50 QUANTITÉS LIMITÉES</p> |
|--|--|--|

Pourquoi amener votre Honda chez des "étrangers"? Joignez le "grand ralliement des p'tites" et... économisez!

LAMONTAGNE AUTO
 CONCESSIONNAIRE HONDA
 514, boul. Saint-Germain ouest
 Rimouski G5L 3P8
723-6533

LE «RENDEZ-VOUS SERVICE» HONDA

Le grand ralliement des p'tites

GARAGE ROGER BÉLANGER

St-Simon cté. Rimouski
 Tél.: 738-2155

SPÉCIALITÉ: vente de pièces d'autos usagées de tous modèles.

Venez voir la nouvelle

4x4 Suzuki

Disponible au Service D. Rousseau
 688, boul. Du Rivage Rimouski-Est
723-2233

Le Progrès-Echo, Rimouski, mercredi 27 mai 1981

A la recherche d'un sigle

La Maison des Femmes de la région de Rimouski se cherche un sigle pour s'identifier et a décidé de lancer un concours. Il s'agit de présenter d'ici le 12 juin prochain, une illustration définissant le mieux cet organisme qui, dans un climat de solidarité, veut être un lieu de rencontre, d'information et d'action.

La personne gagnante se méritera \$50.00. Pour information vous pouvez contacter Ghislaine Sénécal, à 723-0333. **DEMENAGEMENT** Depuis peu installé dans un local sur rue Cathédrale à Rimouski, la Maison des Femmes de la région de Rimouski a décidé de déménager dans un logement de cinq pièces, situé au

38 de la 4e rue Est, à Rimouski, et ce, dès le 1er juin. Le numéro de téléphone restera le même. Un appel est lancé à toutes les femmes intéressées à donner un coup de pouce pour l'aménagement de ce nouveau local et aussi à celles qui pourraient disposer d'accessoires de maison et d'objets décoratifs. J.L.



Afin de se trouver un sigle, la Maison des Femmes de la région de Rimouski lance un concours auprès de la population. Par ailleurs, on nous annonçait le déménagement du siège social de cet organisme au 38, 4e Rue Est, à Rimouski, dès le 1er juin.

NOUS SOMMES TOUJOURS EN AFFAIRES

En effet, Equipements Sanitaires S.P. Inc. poursuit la location des contenants à déchets à charge-ment avant, dans la ville de Rimouski.



EQUIPEMENTS SANITAIRES S.P. INC.

180, rue Industrielle Rimouski

NOS TARIFS

| VENTE | | LOCATION | |
|----------------|---------|----------------|--------------|
| 1 verge cube | \$300 | 1 verge cube | \$18 mensuel |
| 4 verges cubes | \$700 | 4 verges cubes | \$25 mensuel |
| 6 verges cubes | \$800 | 6 verges cubes | \$35 mensuel |
| 8 verges cubes | \$1,000 | 8 verges cubes | \$45 mensuel |

Fiers de nos 22 années d'expérience, nous réglons vos problèmes de contenants

CONTACTEZ UN REPRÉSENTANT À: 723-2056

Info-Max.

Service en Informatique

- Consultation • Programmation
 - Analyse et conception de systèmes
 - Techniques de simplification du travail
 - Traitement des données:
 - Facturation, comptes à recevoir
 - Contrôle de l'inventaire, paie
 - Comptes à payer, coûts et dépenses
 - Grand livre, états financiers
- Pour informations, Claude Bourgoin CDP
ESTIMATION GRATUITE **724-7411**

A VENDRE

Garage 50'x80' avec un emplacement de 118'x400' environ, comprenant un stationnement de 35 pieds de façade. Machinerie: bulldozer HD16DP avec "ripper", 1 fardier, 1 float, 1 pépinière, 1 coupe-tourbe. Prix à discuter. Informations: **385-2331** **385-2344**

3 JUIN

Recensement du Canada

C'est important!

Le recensement de tous les citoyens, c'est d'une grande importance pour l'ensemble de notre société. Autant du point de vue social que du point de vue économique, nous profiterons tous, directement ou indirectement, des statistiques que nous permettra d'établir le recensement du 3 juin.

Les informations recueillies peuvent servir aussi bien à votre ville pour savoir où implanter de nouveaux parcs ou des logements à loyer modique qu'à votre gouvernement provincial pour planifier le réseau d'éducation. Bien sûr, ces statistiques sont également essentielles pour l'ensemble du Canada; par exemple,

elles aident à établir les programmes de stimulation de l'industrie selon les besoins régionaux, elles permettent d'appliquer la péréquation d'une province à l'autre, elles guident l'orientation économique...

Vous recevrez un questionnaire.

D'ici le 3 juin, chaque foyer aura reçu son questionnaire de recensement. Il s'agira de le compléter en suivant les instructions. Il ne vous faudra que peu de temps pour répondre à toutes les questions et vous rendrez ainsi un grand service à tout le monde autour de vous.

Soyez du nombre!



Canada

Statistique Canada Statistics Canada

La Fédération de l'UPA fustige les nouveaux programmes du ministère

"La Fédération de l'UPA du Bas Saint-Laurent a fait un tour d'horizon sur l'ensemble des nouveaux programmes agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour la nouvelle année financière 1981-1982.

C'est avec une très grande déception que nous constatons un recul sans précédent sur l'ensemble des programmes agricoles de même que sur le mode d'application de ceux-ci en vertu des disponibilités financières reliées au budget du MAPAQ.

L'UPA remarque d'une part que l'ensemble des programmes agricoles ont été retranchés dans les mêmes normes que l'an dernier sauf qu'un

grand nombre sont en continuité des engagements pris avec les producteurs au cours de la dernière année mais aucune inscription nouvelle sur ces programmes ne sera acceptée pour l'année financière 1981-1982. D'autre part, l'ensemble des programmes ont connu un ajout permettant au ministère un contrôle financier efficace mais ne donnant aucune sécurité aux producteurs qu'ils se soient inscrits l'an dernier sur un programme qui est actuellement reconduit uniquement pour ces cas ou que ce soit sur les programmes avec nouvelle inscription cette année.

Dans tous ces cas, les producteurs seront suspendus pour l'année en cours et entreront en liste

d'attente pour le nouveau budget de l'année suivante si les programmes se poursuivent.

Compte tenu de cette situation, nous comptons énormément sur notre programmation régionale pour continuer l'effort de développement entrepris au niveau de l'agriculture du Bas Saint-Laurent mais, malheureusement, nous constatons que notre programmation régionale a subi le même sort que les programmes nationaux et que notre impact de développement régional est tout à fait neutralisé par cette décision, ce qui signifie à toute fin pratique, l'inexistence de programmes régionaux pour l'année 1981-1982.

Il est à noter également que l'engagement du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, de doter le Bas Saint-Laurent d'une programmation quinquennale avec budget assuré pour sa réalisation, ne tient plus nous amenant à nous retrouver dans la même assiette budgétaire que l'ensemble de la province avec le principe du premier arrivé, premier servi.

Après l'adoption de notre programmation régionale, on a remarqué la tendance du ministre de l'Agriculture de provincialiser bon nombre de nos programmes, chose à laquelle nous nous sommes opposés compte tenu que le fait de provincialiser neutralisait le principe de rattrapage de la région relative

ment aux régions centrales du Québec, en plus de créer un gouffre de dépenses budgétaires.

En plus des restrictions déjà énumérées, nous considérons que le contrôle budgétaire ajouté à chacun des programmes aura pour effet de créer des problèmes de suivi beaucoup plus considérables pour les producteurs à savoir que lorsque ces derniers auront fait leur inscription en ce qui concerne les travaux mécanisés, ils devront attendre l'acceptation budgétaire pour réaliser leurs objectifs et si toutefois ils ne pouvaient les réaliser dans un délai de 60 jours, ils devront recommencer tout le processus pour se retrouver, dans certains cas, avec un refus sous la raison de budget épuisé.

De plus, ce contrôle budgétaire aura pour effet d'alourdir l'appareil administratif de l'ensemble des bureaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ceux-ci étant déjà surchargés de travail dans bien des cas et ne pouvant répondre aux besoins actuels des producteurs.

Quant à la décision du MAPAQ de se départir de sa machinerie, nous croyons que la vente des draineuses aura pour effet de pénaliser les régions périphériques compte tenu que l'entreprise privée qui possède actuellement ce type de machinerie est située dans le centre de la province. Cette dernière aura tendance à exécuter

d'abord les travaux mécanisés des régions centrales et nous devrons nous contenter de périodes non utilisées, s'il devait en rester.

Suite à une analyse globale de ces modifications aux programmes agricoles, la Fédération de l'UPA du Bas Saint-Laurent ne peut accepter de tels changements sans avoir été consultée sur l'impact qu'ils causeront à l'agriculture régionale. De plus, nous considérons que l'appareil gouvernemental est suffisamment lourd à faire fonctionner sans lui imposer de nouvelles mesures administratives qui réduiront d'autant son efficacité, ce que les producteurs devront subir d'une façon ou d'une autre. Quant à l'engagement du Ministre dans une programmation quinquennale pour le Bas Saint-Laurent avec budget garanti pour cette période, nous ne pouvons accepter le non respect d'une telle entente car si tel était le cas, nous ne pourrions plus accorder de crédibilité aux engagements ministériels pour quelque entente que ce soit.

EN CONCLUSION, Nous demandons au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du

NDLR

La semaine dernière, en conférence de presse la Fédération de l'U.P.A. du Bas Saint-Laurent donnait une conférence de presse portant sur les nouveaux programmes agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour son année financière 1981-1982. Vu la grande importance de la situation dans le travail des producteurs de notre région bas laurentienne, nous reproduisons intégralement le texte présenté par la Fédération de l'U.P.A. lors de cette conférence de presse.

Québec, M. Jean Garon, de modifier sa décision et de reconduire les programmes régionaux au même titre qu'ils étaient en 1980-1981 et nous demandons également à la députation de l'Est du Québec, région 01, d'intervenir dans ce sens.

Nous convoquons toute la députation de l'Est du

Québec à une rencontre avec le conseil exécutif de la Fédération de l'UPA du Bas Saint-Laurent, pour le lundi 15 juin 1981, au siège social de l'UPA, à compter de 10 h, afin de nous faire part des résultats de leurs démarches pour le rétablissement intégral de la programmation agricole quinquennale".

Face aux déclarations de l'U.P.A.

Marcoux répond!

Suite aux récents propos de l'Union des Producteurs Agricoles du Bas Saint-Laurent (UPA) sur les nouveaux programmes agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) le ministre Alain Marcoux tient à rétablir les faits et aussi à répondre à l'invitation de la Fédération du Bas Saint-Laurent.

Dans une missive qui vient tout juste de parvenir à nos bureaux, le ministre Marcoux dit qu'il ne pourra (le caucus des députés de l'Est) rencontrer l'Union des Producteurs agricoles du Bas Saint-Laurent. Selon le ministre, tous les députés se doivent d'être présents à l'Assemblée Nationale pour les travaux de la session; on sait très bien qu'en juin ces travaux s'intensifient et que l'Assemblée siège du lundi au vendredi.

Le caucus des députés de l'Est ne cache pas son étonnement face aux commentaires "acerbes" fait par l'UPA du Bas Saint-Laurent à propos des politiques agricoles du gouvernement.

Au chapitre des pénalités que devraient encourir les producteurs de notre région, le responsable du Caucus des députés de l'Est croit difficile la position de la Fédération du Bas Saint-Laurent. En effet, selon lui, il est difficile de parler de pénalités quand les programmes régionaux s'appliquent en plus des programmes nationaux.

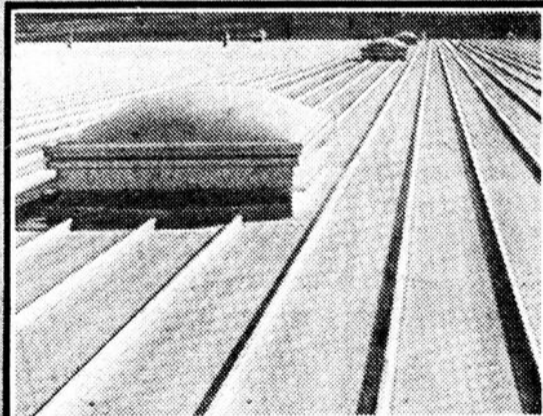
Pour ce qui est des limites budgétaires, ces limites s'appliquent cette année aux programmes agricoles comme à la plupart des autres programmes gouvernementaux. Toutefois, poursuit le communiqué du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, le gouverne-

ment respecte ses engagements face aux producteurs inscrits depuis trois ans à ces programmes. Quant à ceux qui se sont inscrits depuis quelques mois, ils recevront de l'aide dans la mesure où des sommes d'argent ne sont pas dépensées ailleurs.

Pour ce qui est des programmes régionaux, ces derniers ne sont aucunement remis en question estime le ministre Alain Marcoux.

A.L.

Réfection de toitures



Construction JRL (1977) Ltée et ARMCO mettent leur génie et leur créativité en commun au service de tous.

Construction JRL (1977) Ltée propose un système de réfection de toitures inégalé. Nos climats causent souvent des dégâts considérables. Nous proposons des solutions permanentes et peu coûteuses aux problèmes de couvertures, principalement avec un revêtement d'acier aluminisé. Le système de réfection de toitures STEELOX CF de ARMCO résout les problèmes avec rapidité, à bas prix, même sans l'interruption de vos activités, et sans entretien.

GROUPE JRL



Construction JRL (1977) LTEE

ENTREPRENEURS GENERAUX

431 des Artisans, C.P. 160 Rimouski
G5M 1A4 Tél.: (418) 724-4469

Pour avoir le plus beau parterre et le meilleur jardin



UN SEUL ENDROIT A VISITER
PLANTS DE FLEURS ET DE LEGUMES

Nous vendons ce qu'il y a de plus beau.
Ouvert de 10 heures a.m. à 20 heures p.m.

Jos-Marie Lavoie

371 Arthur Buies Ouest

Près du centre d'apprentissage

723-2953

coup d'oeil sur la neigette

Les produits forestiers Basques Inc.

Au printemps 1977, la S.E.R. des Basques Inc. sur les conseils des représentants régionaux du Ministère des Terres et Forêt, abandonnait son projet d'acquisition d'une usine de sciage pour se lancer dans l'implantation d'une usine de charbon de bois. Vues les possibilités d'approvisionnement en feuillu dur, tel que l'érable et le merisier, que l'on retrouve en grande quantité sur les forêts publiques et privées des unités d'aménagement des Basques et de la Neigette, la

Société décide d'utiliser cette matière première.

La construction de l'équipement débute en janvier 1979 et la production en novembre de la même année. L'usine est située dans la municipalité de Saint-Mathieu.

La compagnie crée quatorze emplois directs: 6 manoeuvres, 1 gardien, 1 contremaître, 1 secrétaire, 1 directeur-général, 4 bûcherons (6 mois).

Elle possède un approvisionnement garanti du ministère de l'Énergie et

des Ressources du Québec pour 2,000 cordes de feuillu par année. Produits Forestiers Basques achète son bois supplémentaire, 2,000 cordes, du Syndicat des Producteurs de Bois du Bas Saint-Laurent ce qui amène d'autres emplois indirects.

Les immobilisations totalisent \$380 000 et sont financées de la façon suivante: \$105 000 en octroi de l'OPDQ (OSE), \$91 000 en octroi du MEER, \$100 000 d'hypothèque de la Société de Développe-

ment Industriel, \$100 000 d'actions ordinaires, 108 actionnaires dont la Fédération des Caisses Populaires Desjardins du Bas Saint-Laurent et la S.E.R. des Basques possèdent 15%, \$44 000 d'actions privilégiées (43 actionnaires).

Le charbon de bois est fabriqué depuis l'Antiquité et connaît différents usages dont: la cuisson des aliments, la finition des métaux, la fabrication des filtres, horticulture et la fabrication de briquettes de charbon.

En 1980, l'été froid et pluvieux a réduit considérablement les ventes de toutes les charbonnières québécoises.

Malgré cette catastrophe première année, le bureau de direction prévoit une deuxième année fort intéressante car, après le premier tri-

mestre 1981, son chiffre d'affaires a triplé.

Voici maintenant les différences entre la briquette et le charbon de bois: les briquettes: sous-produit du charbon de bois mélangé souvent à des produits chimiques; plus difficile à allumer et prend 45 minutes et plus pour être prêt pour la cuisson. Vus les produits qui composent certaines briquettes, il est préférable de ne pas en ajouter durant la cuisson.

Le charbon de bois: pur à 100%, aucun additif chimique; il s'allume facilement et est prêt en 15 minutes pour la cuisson; on peut ajouter du charbon durant la cuisson; donne un bon goût aux aliments et c'est pourquoi 95% des grands restaurants l'utilisent; un sac de charbon de 2 kilos (4.4 lbs) est de la même

grosseur qu'un sac de briquettes de 10 lbs.

Il faut utiliser plus de charbon (volume) pour cuire les aliments. Malgré ce fait, il demeure moins coûteux

d'utiliser le charbon que la briquette.

Michel Lauzon, directeur général Produits Forestiers Basques Inc. Saint-Mathieu, 738-2412



LE SYSTÈME D'ASPIRATEURS CENTRAL LE PLUS PRATIQUE QUI SOIT.

-Plus de charriots encombrant à transporter

PAS PLUS DISPENSIEUX QU'UN BON ASPIRATEUR ORDINAIRE

JEAN-CLAUDE THÉBERGE

326, rue Gagné Rimouski
Tél.: 724-6159
Le seul spécialiste dans la région.

Subvention de \$12,500. accordée à Biencourt

La municipalité de Biencourt, dans le comté de Rimouski, recevra une subvention de \$12 500 pour la réalisation de son projet d'aménagement d'un terrain récréatif et sportif.

Cet aménagement faisant l'objet d'une subvention de \$12 500 dans le cadre du programme d'aide financière à l'implantation d'équipements récréatifs du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, vient d'être reconnu admissible au programme d'amélioration des équipements communautaires du ministère des Affaires municipales en vertu d'une entente Canada-Québec.

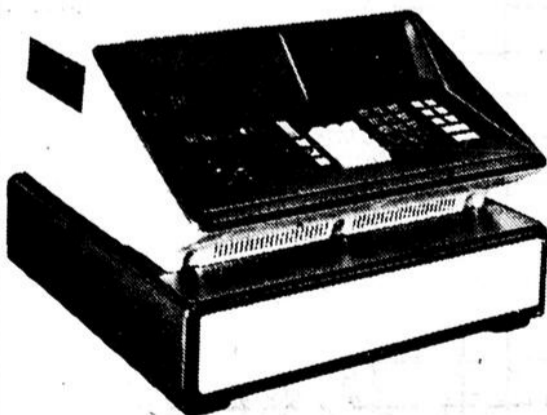
Cette nouvelle a été rendue publique aujourd'hui par le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Jacques Léonard et son homologue fédéral, M. Paul Cosgrove, responsable de la S.C.H.L.

M. Léonard a fait remarquer que cette subvention faisait suite à la recommandation de son collègue, le ministre du Loisir, de la Chasse et de

la Pêche. Ce programme a été mis sur pied pour favoriser l'amélioration de la qualité de la vie dans nos

municipalités et vient appuyer financièrement les projets d'équipements communautaires générateurs d'emploi.

Sweda et Bellavance une équipe gagnante



"systèmes" à partir de \$1075 ou **45.15** par mois

bellavance inc.

GALERIES LA GRANDE PLACE, RIMOUSKI, (418) 723-7872
192 EST ST-GERMAIN, RIMOUSKI, (418) 723-7877

*Le plan de location-achat est compté sur une période de 36 mois.

BALAYAGE DE PRIX

Des escomptes à la chaudière
Surveillez les étiquettes en magasin

Vous n'avez que 10 jours pour profiter de nos spéciaux incroyables.

Westinghouse LUMA-STICK
16.95

Lampe chalet.
SPÉCIAL: 84.95

GRADATEUR
SPÉCIAL 16.95

Leviton présente le nouveau gradateur SENSITRON™
Contrôle électronique de la lumière, transistorisé.

Projecteur sur rail.
Choix de couleurs
-30% du prix net en magasin

SPÉCIAL: 32.95

Prise double mise à terre avec disjoncteur, détecteur de fuite à la terre et lampe témoins.

La Maison de la Lumière Ltée

245, St-Germain est, Rimouski
Tél.: 722-8822



face à face avec Alain Marcoux

Accès à la propriété

Un premier engagement électoral sera réalisé durant cette première session, c'est l'engagement de créer un programme d'accès à la propriété pour les familles.

Ce programme a plusieurs objectifs.

CONSTRUCTION

Ce programme veut relancer la construction de maisons unifamiliales, duplex ou triplex dans une première étape. Plus tard, il s'appliquera aux maisons rénovées et aux maisons non rénovées. Ce programme s'inscrit donc dans notre priorité attachée au développement économique.

FAMILLE

Ce programme veut aider la famille. Il s'appliquera donc aux familles qui ont un enfant en bas de 12 ans. A la réduction des taux d'intérêts s'ajouteront des subventions réduisant l'hypothèque lors de nouvelles naissances.

URBANISME

Ce programme veut faciliter le maintien d'un tissu urbain au centre-ville. En fait, il veut permettre aux locataires de devenir propriétaires de duplex ou triplex des centre-villes qui exigent souvent de grosses rénovations. Au lieu de se vider, ces quartiers doivent rester peuplés. C'est notre conception de l'urbanisme.

EQUITE SOCIALE

L'objectif d'équité sociale est atteint en donnant la même subvention et en remboursant l'intérêt sur le même montant d'hypothèque indépendamment du prix de la maison. Ceci favorise davantage ceux qui ont de bas revenus et qui achèteront une maison à bas prix.

Par ce programme, le gouvernement veut mettre en oeuvre une politique économique, démographique, sociale et d'aménagement qui correspond aux valeurs des québécois.

A votre service,

Alain Marcoux

Ministres des Travaux Publics et de l'Approvisionnement et

Député de Rimouski

148 Saint-Barnabé, ch. 201,

Rimouski G5L 3E4

722-6077

Remise des bourses du prêt d'honneur

A chaque année, la fin de la période scolaire constitue un moment privilégié pour la remise de bourses à des étudiants méritants. Le mardi 5 mai, le Prêt d'Honneur de l'Est du Québec et le Collège de Rimouski remettaient des prix à neuf étudiants qui se sont particulièrement distingués au cours de l'année. Les lauréats sont mesdemoiselles Aline Pelletier, finissante en techniques de laboratoire médical, Guy-laine Morin, finissante en techniques judiciaires, Josée Saindon, étudiante se destinant en service social, Renée Roy, étudiante se destinant en science santé, MM. Sylvio Berthelot, finissant en électrodynamique, Marcel Fournier, étudiant en navigation, Carl Lavoie, étudiant se destinant en langues et traduction, Francis Langlois et Sylvain Boulanger, étudiants se destinant en génie.

Comme il s'agit de bourses d'excellence, les résultats scolaires sont le critère de choix retenu.



Les lauréats d'une bourse du Prêt d'honneur de l'Est du Québec en compagnie de MM. Jacques Paradis, directeur des services aux étudiants, Ernest Simard, président du Prêt d'honneur de l'Est du Québec, maître Claude-Henri Gendreau, président du conseil d'administration et Gérald Saint-Pierre, président de l'Association des parents.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC, LE TRUST ROYAL ET L'ÉPARGNANT.



L'épargnant ayant inutilement attendu
Fut pris au dépourvu quand juin fut venu.
D'obligations d'épargne du Québec disponibles?
Fini! Terminé! Trop tard! Dieu est-ce possible?

Il alla donc crier famine
Au Trust Royal sa voisine
La priant de lui permettre
De pouvoir au moins y mettre,
Épargnes en toute sécurité
Et ce jusqu'à maturité.

«Je vous paierai tout ce qu'il faut
Afin de profiter des taux
Des obligations d'épargne du Québec.
Voilà du véritable beau profit net!»

«Mais que faisiez-vous en mai?» – lui demanda-t-on
«Vous y songiez? Vous rêvassiez à profusion?
Nous en sommes fort aise et quoique nous regrettons
Il est trop tard, et vous aider nous ne pouvons,
Avant l'an prochain maintenant.
Pensez-y, vous avez le temps.
Vous devrez attendre un autre an,
Sans intérêt malheureusement!»

«Vous saurez alors que le temps
Mon cher ami, c'est de l'argent,
Que les conseils du Trust Royal
Vous ouvrent plus de portes que la cigale.»

Trust Royal



Le Trust Royal vous ouvre des portes.

Le Carrefour Rimouski

419, boul. Jessop, Rimouski G5L 1N5 722-6434

Modern Maid

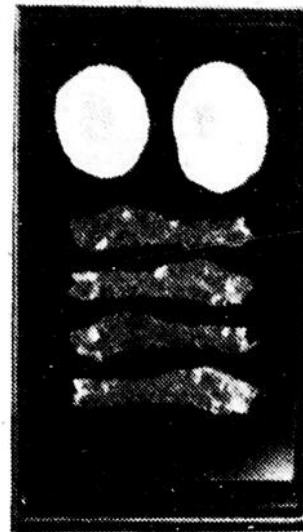
A25 Le Progrès-Echo, Rimouski, mercredi 27 mai 1981

Systeme de ventilation intégré.

UN MODE DE CUISSON POUR TOUS LES GOÛTS

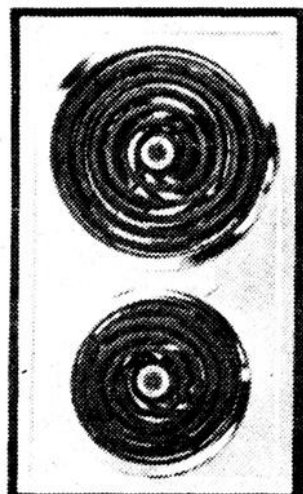
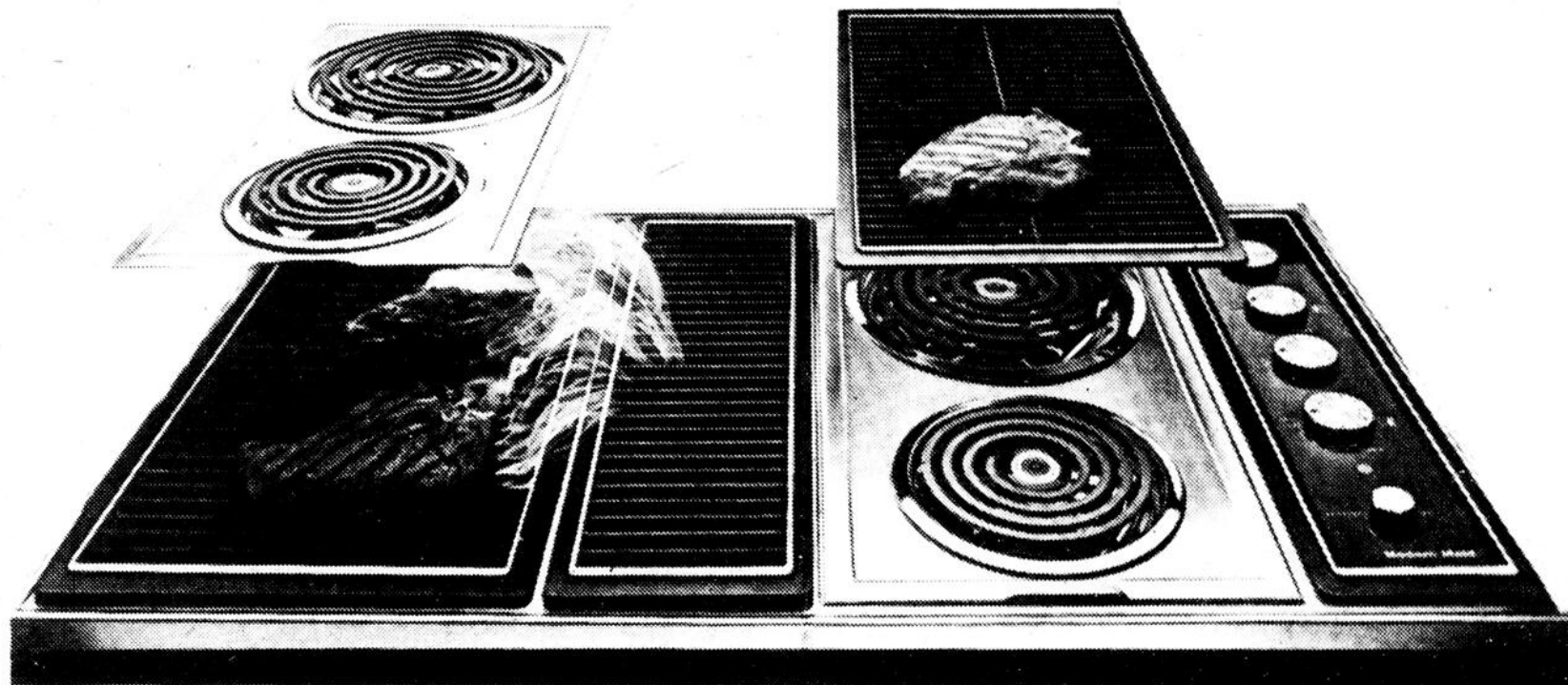


Des grillades à l'intérieur? Pourquoi pas? Il vous suffit de poser la grille anti-adhésive deux pièces pour préparer à l'année longue steaks, côtelettes, hamburgers, à saveur de charbon de bois. La fumée provenant du jus de cuisson est entièrement aspirée par le conduit d'aération "Whisp Air" pour être ensuite évacuée à l'extérieur au moyen du ventilateur ultra-silencieux "Squirrel Cage". Pour faciliter le nettoyage, le grill, le plateau et la cuvette ramasse-gouttes s'enlèvent complètement.



Des crêpes pour cinq personnes? Aucun problème! La plaque chauffante anti-adhésive de 133 pouces carrés peut cuire des crêpes ou du bacon et des oeufs en quantité suffisante pour nourrir toute une bande d'affamés. Sandwiches grillés au fromage, sandwiches de viande fumée, peu importe. Vous n'aurez jamais goûté rôties plus savoureuses. Faite en aluminium coulé robuste, revêtue d'une couche anti-adhésive spéciale, cette plaque chauffante est conçue pour durer longtemps et se nettoie facilement car elle s'installe et s'enlève en un rien de temps. Son élément chauffant assure de plus une cuisson uniforme et un réchauffement rapide. Qui dit mieux?

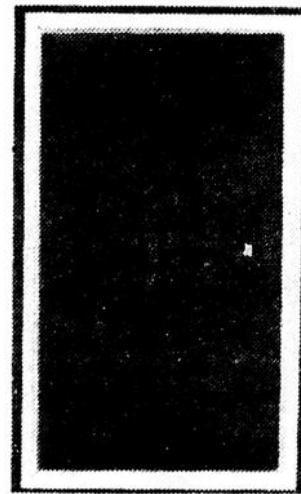
Une merveille pour vos cuissons



Vous recevez des invités? Préparez leur un festin! Vous disposez de toute la place voulue pour cuisiner de bons plats pour tout un groupe. Les éléments enfichables "Perma-Coil" sont tellement résistants qu'ils sont **garantis à vie!** De plus, les commandes de progression continue vous permettent de régler chaque serpent à la chaleur exacte désirée.



Des brochettes? Attendez, ce n'est pas tout! Imaginez une belle pièce de volaille, un succulent rôti ou un délicieux jambon en train de rôtir lentement au tournebroche pendant que vous vous détendez. La broche est prête à installer et est fournie avec moteur et câblage. Il ne manque plus que votre imagination.



Allure raffinée? Cédez à votre envie. Lors d'occasions spéciales, installez votre surface de cuisson vitrifiée noire qui allie l'esthétique aux qualités fonctionnelles de la céramique, car elle fournit une chaleur uniforme et se nettoie d'un coup de chiffon.



meubles
prestige

DISPONIBLE CHEZ

PELLETIER ELECTRIQUE Ltée

1300, boul. Jacques-Cartier Mont-Joli

775-4393

vosre beauté



Soins botaniques "Sisley"

Cette formule a rencontré un très grand succès auprès des "parfumeurs-conseils" français, puisque parmi les parfumeries depositaires de la marque "SISLEY", pas moins de 150 d'entre elles ont adopté, dans leurs cabines, la méthode de "SOINS BOTANICIQUES SISLEY".

Il s'agit là d'une méthode révolutionnaire de soins de beauté, permettant de personnaliser cas par cas, pour chacune des utilisatrices, un traitement particulier à base d'extraits de plantes appropriés, les dosages étant réalisés par l'esthéticienne au moment de l'emploi.

L'utilisation de ces différents produits est d'une grande facilité et conduit à d'excellents résultats, visibles dès la première application.

Les bases ainsi que les éléments actifs sont présentés sur un meuble spécialement étudié et qui rend le travail de l'esthéticienne très facile.

Pour toute information, veuillez communiquer avec nous.

Toujours dans le but de vous aider, Vos amies les Esthéticiennes Céline et Denise, e.v.d.e.d. La Cave de Beauté pour "Vous deux" 100, rue Saint-Germain Ouest, Rimouski Tél.: 723-3350-58

À VENDRE

Ensemble de chambre à coucher en chêne comprenant lit 54", commode avec miroir et chiffonnier porte-serviettes. Poêle à bois avec tuyles céramique. Ensemble de salon 3 morceaux en noyer.

Boutique Souvenance

Plaza Arthur Buies
Jeudi, vendredi, de midi à 21 heures.
Samedi de 10 à 17 heures.

Radio Shack

La réclame expire le 30 mai 1981

L'ordinateur de poche TRS-80™ en réclame!

Pour le diplômé! Totale-ment programmable en BASIC très simple ou s'utilise avec programmes prêts à l'emploi sur cassette (avec interface cassette et magnéto-cassette en option). 1900 caractères de mémoire. Conserve programmes et données quand l'alimentation est coupée! Avec boîtier, piles longue durée et manuel d'instructions. 26-3501

- Programmes en BASIC
- Affichage 24 caractères à cristaux liquides
- 15 fonctions de maths
- Seulement 6 oz



rabais \$30
249.00
Cour. 279.00



**vente écho
saisonnier**

De nombreuses autres aubaines vous attendent en magasin!



rabais \$50

Télé portative noir et blanc à écran 5" et radio AM/FM!

Moins de 7 lb! Écran de 5" en diagonale. VHF/UHF. Fonctionne sur CA, CC extérieur ou 9 piles "D". 16-100

189.95
Cour. 239.95

Les piles et les adaptateurs ne sont pas fournis



rabais \$15

L'antenne mobile FM/télé qui voyage avec vous!

19.95
15-8232
Était à 34.95 Est 37.95

Ce préampli FM améliore la réception!

Améliore la FM avec une amplification dépassant 6dB. Avec support et raccordement à douille. 12 V CC masse nég./pos. 12-1873

18.88
Cour. 24.95

Un puissant lecteur, AM/FM stéréo d'auto!

L'été prochain, roulez en musique et économisez grâce à ce lecteur de cassette/radio AM/FM stéréo! Sortie de 24 W. Va dans ou sous la planche de bord. 12 V CC, masse nég. 12-1886

169.95
Cour. 239.95



rabais \$6

rabais \$70



rabais \$30

119.95
Cour. 149.95

Lecteur 8 pistes stéréo avec radio AM/FM stéréo!

Le CONCERTMATE™-8... un super-achat! 2 H-P. 3-1/2". Fonctionne sur CA, 8 piles "D" ou adaptateur 12 V CC". 14-920



rabais \$30

69.95
la paire
Cour. 99.95 la paire

Pratique! Interphone SELECTACOM FM sans fil.

Prix abordable! Interphone FM 2 postes et un canal. Aucun branchement. Fonctionne sur CA. 43-212



rabais 30%

Un été gai avec une radio AM/FM portative!

15.95
12-635
Cour. 22.95



Approvisionnez-vous en "SUPERTAPE® GOLD"

Cour. 3.69 chac.

2/ 3.69
44-921

2 pour le prix D'UNE

Cour. 4.59 chac.

2/ 4.69
44-922

Radio Shack

POLITIQUE RADIO SHACK AU SUJET DES ANNONCES
Les articles de cette annonce ont été choisis antérieurement à cette offre, il peut donc arriver que certains d'entre eux ne soient pas disponibles dans tous nos magasins. Si l'article est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer plus tard au prix annoncé. Les prix mentionnés sont en vigueur dans tous les magasins Radio Shack et constituent un maximum pour les Centres de vente autorisés (DÉTAILLANTS) participants. Nous déclinons toute responsabilité quant aux erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

Consultez votre annuaire téléphonique pour le magasin Radio Shack près de chez vous



rabais \$5

En cas d'incendie, une seconde compte!

13.88
Cour. 18.88

Détecteur de fumée à ionisation contrôlant l'air. Réaction instantanée. Avec pile 9 V. Circuit de contrôle de pile. 49-8076

Carrefour Rimouski 419 Boul. Jessop



le monde agricole par André Charbonneau

Comment assurer la qualité des aliments?

A27 Le Progrès-Echo, Rimouski, mercredi 27 mai 1981

Entre le lieu de production et le consommateur, les produits alimentaires empruntent la plupart du temps un long chemin qui multiplie les risques de détérioration du produit.

Il suffit en effet qu'un des maillons de cette chaîne s'avère trop faible pour qu'au bout de la ligne le produit soit dégradé.

Les exigences concernant la réfrigération illustrent bien cette situation. La plupart des aliments perdent l'essentiel de leur qualité nutritive et leur fraîcheur dès qu'ils sont soumis à une augmentation de température. D'où la nécessité de maintenir un niveau de réfrigération constant tout au long de la chaîne alimentaire. Dans ce contexte, il suffit que le producteur ou un des intermédiaires néglige ce facteur pour que le produit subisse une détérioration irréversible.

Or, dans la plupart des cas, cette première détérioration, même si

elle est la plus importante, n'est pas la plus apparente. Un aliment qui a perdu 50% de sa fraîcheur ou de sa qualité nutritive conserve les apparences qu'il avait à l'origine. La première négligence, même si elle est la plus grave n'est pas nécessairement repérée.

Ce délai entre la perte de qualité réelle et sa manifestation évite souvent au responsable de subir lui-même les inconvénients de sa négligence. D'où la tentation, à chaque étape, de se contenter de sauver les apparences face à l'intermédiaire qui suit et de renoncer à la responsabilité ultime de livrer aux consommateurs un produit de qualité supérieure.

Il existe évidemment des moyens de contrôler la qualité tout au long de la chaîne alimentaire.

Mais l'utilisation de ces contrôles suppose une rationalisation de la commercialisation qui, à son tour, implique le regroupement des éléments qui

composent chacun des maillons de la chaîne.

Dans un système de marché libre absolu, il faudrait en effet, qu'il y ait autant d'inspecteurs que d'acheteurs-vendeurs.

Le regroupement des producteurs ou des intermédiaires au sein d'organismes responsables ne profite donc pas uniquement à ceux qui se donnent ainsi le moyen d'ajouter à leur action individuelle les avantages d'une action collective mais également aux consommateurs. Ces organismes peuvent difficilement conserver le point de vue trop particulier ou trop immédiatement intéressé des individus. Très tôt, ils découvrent que l'avenir de leurs membres repose non pas sur la satisfaction de l'intermédiaire suivant mais sur la satisfaction finale du consommateur. En conséquence, ils arrivent rapidement à se préoccuper de la qualité du produit tout au long de la chaîne en commençant par ce qui se passe chez leurs mem-

bres.

On pourrait multiplier les exemples prouvant ce phénomène. Les réseaux, où chacun des maillons de la chaîne a su s'organiser, sont ceux qui offrent les meilleures assurances de qualité. Le regroupement des producteurs laitiers, pour n'en donner qu'un, a favorisé la réfrigération à la ferme, l'utilisation de camions également réfrigérés et finalement le maintien de la qualité à toutes les étapes de la chaîne alimentaire.

Paradoxalement, le public, manipulé par ceux qui ont intérêt à ce que cette généralisation des bons procédés ne s'opère point, ne réalise pas toute l'importance de ces facteurs. L'exemple le plus classique demeure celui du pseudo-scandale déclenché par l'élimination de millions d'œufs jugés impropres à la consommation, il y a huit ans. A cette époque, on a voulu associer l'existence de ces œufs à la création d'un organisme national responsable de leur commercialisation.

Or, c'était au contraire parce que les producteurs d'œufs s'étaient regroupés qu'il était devenu possible non seulement d'éliminer systématiquement les œufs de qualité inférieure mais également de les compter.

Dans un système plus libéral, les producteurs auraient pu se contenter de refiler les œufs moins frais à l'intermédiaire suivant.

Bref, le regroupement des producteurs, ou des différents intermédiaires, profite finalement à tous sauf à ceux qui ont intérêt à maintenir des conditions peu favorables à une standardisation de la qualité, soit parce qu'ils écoulent eux-mêmes des produits inférieurs, soit parce qu'ils voudraient garder

pour eux seuls les méthodes qui assurent cette qualité. Mais le consommateur n'est pas obligé de partager leurs intérêts.

LE 1^{er} JUIN
BOZAR
DÉMÉNAGE AU
60 ST-GERMAIN EST
724-6515

Reproductions d'oeuvre d'art et d'affiches (posters)



... vous deveniez invalide et n'étiez plus en mesure de payer votre loyer? votre hypothèque? de faire face aux dépenses courantes? Votre conjoint pourrait-il, même s'il travaille, assumer seul toutes ces responsabilités?

Les Artisans Coopvie ont pensé à ce qui pourrait arriver et vous proposent une nouvelle assurance qui est à la fois une assurance-invalidité et une assurance-vie.

Vous et votre conjoint pouvez être protégés par une seule police. De plus, les non-fumeurs profitent d'une prime spéciale.

Renseignez-vous auprès d'un de nos représentants pour en savoir plus sur cette nouvelle assurance.



Laurent Lévesque
Bic, Rimouski
(418) 736-4717



Rosaire Gauthier
Pointe-aux-Pères
(418) 723-4747



Réjean Gagné
Directeur d'agence
Rivière-du-Loup
(418) 862-4290



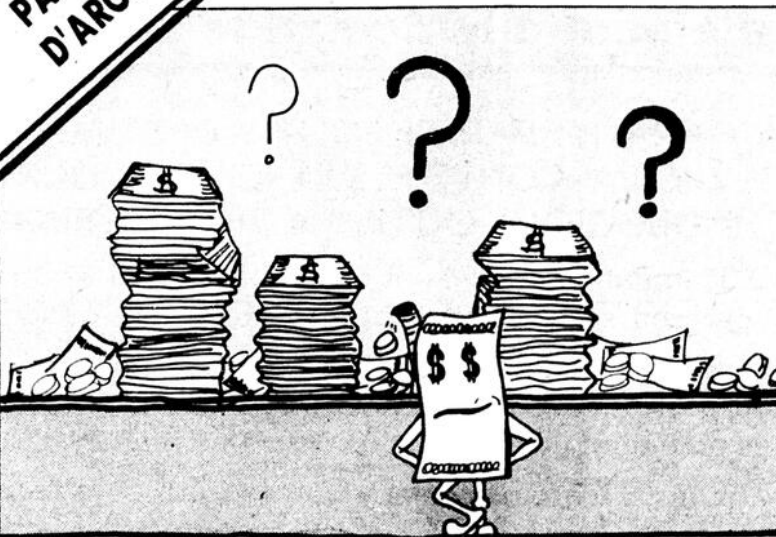
Revitalisation centre-ville

Le Groupe Centre Ville de Rimouski a finalisé sa première étape dans la fabrication d'unités d'embellissement dans notre centre-ville. En effet, une soixantaine de bancs, cinquante paniers à rebuts et une trentaine de bacs (fleurs et arbres) apporteront une ambiance nouvelle sur les artères principales de notre centre-ville. Incidemment, l'installation de ces unités est en voie de finalisation.

Projeté et accepté, dans les cadres d'un projet Développement Communautaire du Canada (P.D.C.C.), le projet Revitalisation Centre-Ville de Rimouski a permis de donner de l'emploi à sept personnes sur une période de 8 mois. Il sera terminé vers la fin du mois d'août 1981.

Dans un deuxième temps, les membres du Groupe Centre-Ville de Rimouski ainsi que toutes les personnes intéressées au développement et la future orientation du centre-ville de Rimouski, demeurant dans le quadrilatère déterminé par l'étude Urbanex, seront bientôt convoqués pour étudier les priorités des futures réalisations.

PARLONS D'ARGENT



Dépôt à terme

16% 1 an
taux sujet à changement sans préavis.

A la Caisse populaire de Rimouski, il y a des conseillers dans les trois points de service qui vous informeront sur diverses solutions possibles.

Clarence et son équipe au 23 Evêché Ouest
Maurice à la succursale Cooprix
Marcel-Guy à la succursale St-Pie X

Un seul numéro de téléphone: 723-3368



LA CAISSE POPULAIRE DE RIMOUSKI

LA CAISSE POPULAIRE DE RIMOUSKI

À TOUTE LA POPULATION RIMOUSKOISE CONFLIT À LA CAISSE

Après plus de six mois de négociations, quinze (15) semaines de grève, une longue conciliation, nous en arrivons, à force de concessions, à avoir consenti la presque totalité des demandes syndicales. Le syndicat nous a carrément refusé les deux (2) points que nous demandions. Parmi certaines conditions qui sont nettement au-dessus du marché, deux (2) constituent des précédents dans les caisses populaires (*).

VACANCES: 4 semaines après 5 ans
FÉRIÉS: 13 jours par année
MARIAGE: 3 jours payés
*MATERNITÉ: 12 semaines payées
*SÉCURITÉ
D'EMPLOI: garantie pour 3 ans par résolution
SALAIRES: près de 50% d'augmentation sur le salaire payé pour la durée de la convention.
ETC...

Depuis **l'assemblée générale spéciale,**
nous nous sommes penchés sur la situation.

Dans un effort ultime et pour démontrer encore notre bonne foi, nous avons convenu de rencontrer à nouveau le syndicat le 13 mai pour faire de nouvelles propositions dans lesquelles quatre (4) des cinq (5) points en litige doivent être considérés comme réglés puisque là encore, la Caisse adhère aux demandes syndicales. Mentionnons entre autres: 1% de plus sur les échelles de salaires soit 12% pour la première année, temps supplémentaire après sept (7) heures par jour.

Dans une totale intransigeance,

le syndicat refuse de véritablement négocier et maintient ses positions originales.
Nous nous devons de questionner sa bonne foi.

**Le dernier point en litige est la sécurité d'emploi.
C'est le seul point où la partie patronale
refuse d'acquiescer intégralement à la demande syndicale.**

EN EFFET, NOUS AVONS DÉJÀ GARANTI PAR RÉOLUTION L'EMPLOI DES SALARIÉS EN PLACE POUR LA DURÉE DE LA CONVENTION ET CE POUR DES RAISONS DE CHANGEMENTS D'ORDRE TECHNIQUE, TECHNOLOGIQUE OU DE LA RÉORGANISATION ACTUELLE.

Pareille disposition n'existe ni dans le Mouvement Desjardins ni dans le marché financier, d'autant plus qu'aucun employé ne peut prétendre avoir déjà subi de préjudice en ce sens.

Seul le gouvernement, dans la fonction publique ou para-publique, a donné cette sécurité totale que nous demandait le syndicat. Vous savez tous ce qu'il vous en coûte en impôts!
Nous répétons que nous n'avons pas les pouvoirs ni la volonté de vous taxer indûment!

Nos responsabilités d'administrateur nous obligent à garder une latitude de gestion qui nous permet de prendre les décisions appropriées dans le contexte économique concurrentiel, maintenir des services de qualité et assurer notre développement.

Nous vous assurons de la bonne garde et du rendement de vos biens en espérant que le syndicat voudra bien enfin y mettre du sien et faire preuve de bonne foi pour en arriver à un règlement.

**Nous croyons que cette grève a assez duré.
La décision est entre
les mains du syndicat. Il doit prendre en considération tous les efforts que nous avons déployés, éviter que la situation ne s'aggrave et fasse subir d'autres préjudices à nos sociétaires.**



† nécrologie

BELANGER

A Rimouski le 10 mai 1981, est décédé à l'âge de 75 ans et 7 mois Monsieur Paul Bélanger époux de Dame Zénaïde Dupont demeurant au 196 rue Principale à St-François Xavier des Hauteurs. Le service a été chanté en l'Eglise de les Hauteurs.

CORBIN

A l'hôpital d'Amqui le 10 mai est décédé à l'âge de 41 ans et 6 mois Monsieur Ludger Corbin époux de Dame Juliette Dumais demeurant à Sayabec. Le service sera chanté en l'Eglise de Sayabec.

GENDRON

A la résidence de Mont-Joli le 15 mai est décédé à l'âge de 88 ans et 10 mois Madame Aurélie Gendron demeurant à la résidence de Mont-Joli. Le service a été en l'Eglise de Notre-Dame de Lourdes de Mont-Joli.

LAFRANCE

A Ste-Françoise le 10 mai est décédé subitement à l'âge de 64 ans et 5 mois

Dame Juliette Lafrance épouse de feu Charles Eugènes Rioux dit Le Chatte, demeurant à Ste-Françoise. Le service a été chanté en l'Eglise de Sainte-Françoise.

LAGACE

A Rimouski le 14 mai est décédé à l'âge de 62 ans et 11 mois Monsieur Léopold Lagacé dit: "Pitte", fils de Monsieur Xavier Lagacé de feu Dame Philomène D'A-mours, demeurant à Bic. Le service a été chanté en l'Eglise du Bic.

LEMIEUX

A Rimouski le 8 mai est décédé à l'âge de 66 ans et 11 mois Monsieur Erménégilde Lemieux fils de feu Louis Lemieux et de feu Dame Anastasie Maurris, demeurant au 185, 2ième Rue Ouest à Rimouski. Le service a été chanté en l'Eglise de Saint-Robert.

LEVESQUE

A l'Hôpital de Mont-Joli le 7 mai est décédé à l'âge de 71 ans et 1 mois Monsieur Joseph Omer

Levesque époux de Dame Yvonne Saucier demeurant à St-Noël. Le service a été chanté en l'Eglise de Saint-Noël.

MICHAUD

A l'Isle-Verte le 13 mai est décédé accidentellement à l'âge de 33 ans et 9 mois Monsieur Louis-Marie Michaud fils de Monsieur Gérard Michaud et de Dame Lucille Caron demeurant au 25 rue du Quai à l'Isle-Verte. Le service sera chanté en l'Eglise de l'Isle-Verte.

OUELLET

A l'hôpital St-François d'Assise de Québec le 9 mai est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois Monsieur J. Lucien Ouellet époux de Dame Eva Bernier demeurant au 1206 appartement 404 rue Poirier à Mont-Joli. Le service a été chanté en l'Eglise Sainte-Bernadette Soubirous.

OUELLET

Au Centre de Santé de Trois-Pistoles le 7 mai est décédé à l'âge de 85 ans et 10 mois Monsieur Ludger Ouellet, Ex-Sacristin époux en 1ère noce de feu Dame Anne-Marie Lagacé et en seconde noce de feu Dame Léontine Sylvain, demeurant au Centre de Santé de Trois-Pistoles.

Le service a été chanté en l'Eglise de Trois-Pistoles.

PICHÉ

A Rimouski le 13 mai est décédé à l'âge de 60 ans Monsieur Adrien Piché époux de Dame Margaret Greaves (grives) demeurant au 1722 St-Onge à Mont-Joli. Le service a été chanté en l'Eglise de Notre-Dame de Lourdes.

ROY

A Ste-Blandine le 11 mai est décédé subitement à l'âge de 72 ans Monsieur Philippe Roy époux de Dame Angéline Yockell demeurant au 100 rue de l'Eglise à Ste-Blandine. Le service a été chanté en l'Eglise de Sainte-Blandine.

SOULARD

A St-Jean de Dieu le 13 mai est décédé subitement à l'âge de 65 ans Monsieur Louis Soulard fils de feu Ernest Soulard et de feu Dame Adéline Rioux, demeurant à St-Jean de Dieu. Le service a été chanté en l'Eglise de Saint-Jean de Dieu.

THIBEAULT

A l'Hôpital de Rimouski le 15 mai 1981 est décédé à l'âge de 68 ans Monsieur Victorien Thibault époux de Dame Marie-

Ange Gagné demeurant au 97 Est rue St-Jean Baptiste à Rimouski. Le service a été chanté en La Cathédrale.

A Chandler le 13 mai est décédé subitement à l'âge de 33 ans Monsieur Luc Vézina fils de Monsieur André Albert Vézina et de Dame

Elianne Levesque demeurant à Percé et autrefois de Rimouski. Le service a été chanté en l'Eglise de la Cathédrale.

A29 Le Progrès-Echo, Rimouski, mercredi 27 mai 1981

LES PRÉARRANGEMENTS FUNÉRAIRES

POURQUOI? Ça ne serait pas pour moi



Vous voulez que vos volontés soient respectées, pourquoi ne pas décider vous-même ce que vous voulez comme obsèques.

Un simple appel à nos bureaux, et nous vous fournirons toutes les informations voulues, ou encore une visite à nos bureaux. A bien y penser, n'est-ce pas MA responsabilité de voir à mes funérailles.

B
F
BISSONNETTE & FRERE

125, rue St-Louis,
Rimouski,
Tél.: 723-9294

1624, blvd Jacques-Cartier
Mont-Joli,
Tél.: 775-2264

Les planificateurs municipaux ont besoin des données de recensement

Le prochain recensement, effectué le 3 juin, satisfera directement des besoins des municipalités canadiennes.

Lors d'une enquête indépendante effectuée en 1978, plus de 90 pour cent des 16 administrations municipales étudiées ont déclaré que les informations tirées du recensement étaient primordiales pour la planification municipale.

D'après l'enquête de 1978, les administrations municipales ont surtout

besoin de six types de données du recensement: logement, âge, population active, profession, lieu de travail et revenu.

Les municipalités utilisent les renseignements tirés du recensement pour planifier les services communautaires et les services de santé: pour identifier le besoin d'écoles, pour planifier la taille de l'emplacement des installations pour personnes âgées, pour choisir l'emplacement

des postes de police et des casernes de pompiers, etc.

Le rapport de 1978 a montré, par exemple, que les données du recensement ont été utilisées pour planifier l'emplacement des garderies et pour les rénovations municipales urbaines et les programmes de logements subventionnés.

Parmi les autres décisions de planification fondées sur des données du recensement, citons: les itinéraires des trans-

ports en commun, le zonage, l'élimination des déchets et l'emplacement des parcs industriels.

Selon l'étude, le recensement représente la source non locale de renseignements statistiques la plus fiable après les Registres d'évaluation provinciaux. La plupart des administrations locales ont déclaré avoir utilisé des données de recensement au moins une fois par an à des fins de planification, tandis

que près de la moitié des municipalités ont déclaré en avoir utilisées au moins une fois par mois. En général, plus l'administration locale est importante, plus elle utilise de données du recensement.

L'étude mentionne que si les données du recensement n'étaient pas disponibles, les administrations locales devraient se les procurer ailleurs à un coût moyen évalué à \$50 000.



Les statistiques du recensement permettent d'estimer le nombre ainsi que la dimension des écoles dans une communauté.

Monuments... Consultez
J.L. THERIAULT & FILS LTEE
710, 1ère Ave. Québec Tél.: 524-1561 G1L 3K2
Les Spécialistes du monument au Québec

MONUMENTS FUNÉRAIRES

Représentant à Rimouski
M. Olivier Lévesque
428 rue Tessier

Tél.: 723-6035
723-9642

Messe anniversaire



En l'église de Saint-Fabien, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Wilfrid Berger, décédé le 17 mai 1980.

La célébration aura lieu, le samedi 30 mai 1981, à 19h30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nous n'irons plus au bois...

Gare aux feux d'herbe!

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE



NOUVEAU PROGRAMME DE SÉCURITÉ AQUATIQUE

Égalité et pleine participation



Année internationale des personnes handicapées
Québec

BUREAU À LOUER

AIR CLIMATISÉ - CENTRE-VILLE
Situé à Place Dionne
135 des Gouverneurs, Rimouski
723-1828 ou 723-3288



Merci d'avoir pensé aux victimes de la sclérose en plaques.

Votre souscription servira à intensifier la recherche médicale et à offrir des services aux patients.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Division du Québec

SECTION RIMOUSKI, C.P. 242, Rimouski, Qué. G5L 7C1

DÉCLARATION

Je, soussigné Philippe Michaud, maire de la municipalité de la Ville de Rimouski décrète que conformément à la résolution numéro 81-274, la semaine du 25 mai au 31 mai 1981 sera:

"LA SEMAINE DES GENS DE LA POSTE

Nos concitoyens sont invités à participer à cet événement qui vise à mettre en relief les efforts déployés par les gens de la poste afin de maintenir et d'améliorer la qualité du service postal.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU BAS ST-LAURENT

OFFRE D'EMPLOI

SURVEILLANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Nature du travail

Sous l'autorité du directeur des services de l'équipement, le surveillant des travaux de construction assume les responsabilités qui lui sont confiées relativement à la surveillance de la construction ou de la réfection d'une école.

Sommaire des tâches:

- Il visite le chantier, assiste aux réunions de chantier et s'assure que les activités se déroulent en conformité avec les plans et devis approuvés et selon le programme de construction prévu.
- Il analyse les demandes et documents soumis par l'entrepreneur ou les professionnels et fait ses recommandations au directeur des services de l'équipement.
- Il fait rapport à intervalles réguliers ou sur demande, de la progression des travaux, des difficultés rencontrées et de l'état général du chantier.
- Il inscrit toute modification aux plans de construction telle qu'exigée, signifiée par les professionnels et exécutée par l'entrepreneur.
- Il vérifie si toute imperfection résultant de la construction est corrigée par l'entrepreneur avant l'acceptation finale de la construction.
- Il assume toute autre tâche que peut lui confier son supérieur immédiat relativement à la surveillance de la construction pour laquelle il a été engagé.

Qualifications requises:

- Certificat de qualification valide pour l'exercice d'un métier de la construction avec un minimum de douze (12) ans de scolarité.
- Dis (10) ans d'expérience dont cinq (5) dans la gérance de travaux généraux (entreprise générale) de construction d'écoles secondaires ou d'édifices semblables.

Lieu de travail:

Ecole Polyvalente Paul-Hubert (travaux de réfection)

Durée de l'emploi:

Dix (10) mois maximum.

Entrée en fonction:

Vers le 1er juin 1981.

Salaires et conditions de travail:

Selon l'arrêté en conseil 2902-77

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 28 mai 1981 à 16.00 heures à:

Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent,

320 est, St-Germain,

Rimouski G5L 1C2

Att. Service du personnel

SPÉCIALISTE EN REMBOURRAGE

A votre disposition:

- Vaste choix de tissus.
- De tout pour le bricoleur rembourreur.
- Service d'estimation et de livraison.
- Travail consciencieux par des rembourreurs d'expérience.

Traitez vos meubles aux petits soins.

Consultez-nous.

Régis Belles-Isles
REMBOURRAGE
90, rue Léonidas
Rimouski Tél.: 723-5854.



Ville de rimouski

205, rue de la Cathédrale
Case postale 710
Rimouski (Québec)
G5L 7C7
Tel. (418) 723-3313

AVIS PUBLIC

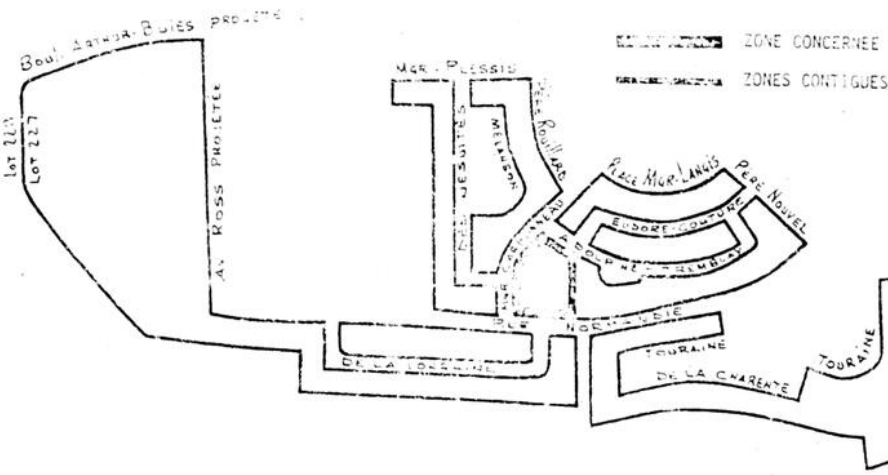
Province de Québec
Ville de Rimouski
Aux propriétaires et locataires concernés, en date du 4

mai 1981 pour les zones ci-dessous décrites.

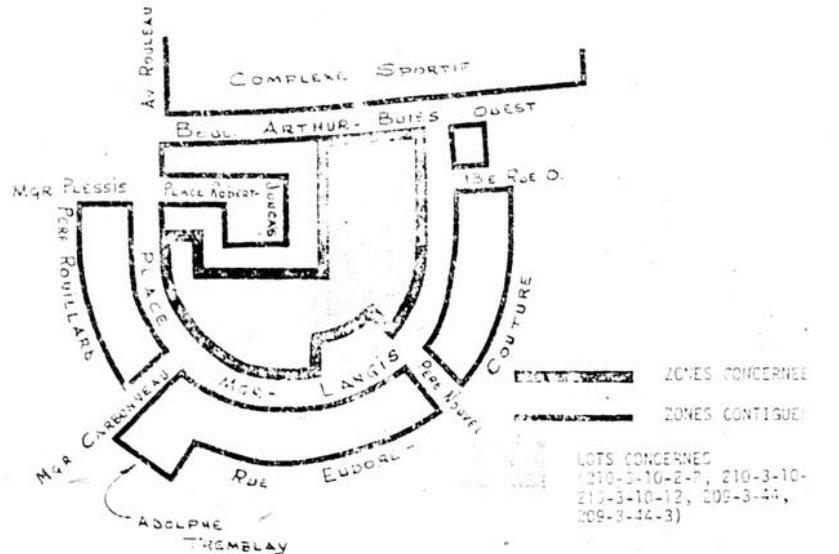
AVIS PUBLIC est donné par Hubert Dubé, Greffier de la Ville, que le Conseil de la Ville, lors de sa séance ordinaire du 4 mai 1981 tenue à l'Hôtel de Ville, a adopté le règlement numéro QUATRE-VINGT-UN-MILLE TROIS-CENT CINQUANTE ET UN (81-1351) intitulé "EN AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 1008 CONCERNANT LE ZONAGE" et ayant pour objet de modifier ledit règlement de la façon suivante.

Article 1- L'article 1.3 intitulé "Plan de zonage" est amendé en modifiant ledit plan de la façon suivante:

a) La zone P1 comprenant une partie du lot 211-247 ptie et délimitée par les rues Adolphe Tremblay, Mgr Carbonneau et Normandie projetée, est abrogée et le territoire de ladite zone ainsi abrogée est intégrée à la zone R1 immédiatement adjacente.



b) Les lots 210-3-10-2-2, 210-3-10-11, 210-3-10-12, 209-3-44-2 et 209-3-44-3 situés entre le Boulevard Arthur Buies et la rue Mgr Langis sont distraits des zones C1 et R3 dont ils font partie pour former une nouvelle zone P1.



QUE les propriétaires et locataires parmi ceux-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 4 mai 1981 s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la loi des Cités et Villes, s'il s'agit de Corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 81-1351 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la même loi; QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du soussigné, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement; QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 10 juin 1981 à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rimouski, située au 205 de la Cathédrale, à Rimouski, à 19h00.

DONNÉ À RIMOUSKI CE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS DE MAI MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-UN.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville



Ville de rimouski

205, rue de la Cathédrale
Case postale 710
Rimouski (Québec)
G5L 7C7
Tel. (418) 723-3313

AVIS PUBLIC

CORRECTION PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Hubert Dubé, greffier que l'ASSEMBLÉE PUBLIQUE de consultation des locataires inscrits sur la liste électorale et des propriétaires inscrits au rôle d'évaluation en regard du zonage prévu dans le secteur du Foyer de Rimouski, est convoquée pour le MARDI, 16 juin 1981 à 19h30 et non pour le 6 juin 1981

DONNÉ à Rimouski, ce vingt-cinquième jour du mois de mai mil neuf cent quatre-vingt-un.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville



ESTAMPE EN CAOUTCHOUC

de tous formats
Service rapide sur commande.
Prix à partir de **4.50**
Commandes postales et téléphoniques acceptées



BUREAU À LOUER

1,300 pi. ca. libre le 1er avril, 124, rue Saint-Germain est.

Tél.: **723-3236 ou 723-2761**

A LOUER

Espace commercial. Disponible immédiatement, au centre-ville. Pour information. Tél.: 723-6592.

\$ FINANCE \$

Difficultés à obtenir un prêt?
Industriel et commercial
25,000 à un million
Partout en Province
Résultats rapides

TÉLÉPHONE: 1 - (418) - 849-7134

Un guide sur l'habitation

Le Salon National de l'Habitation Inc. lance cette année sur le marché son premier Guide de l'Habitation, une publication annuelle qui dresse un inventaire aussi complet que possible des produits et services dans le secteur de l'habitation ainsi que des programmes gouvernementaux qui s'y rattachent.

Pour le consommateur qui veut être renseigné avant d'acheter, ce Guide est un outil indispensable. Ses deux parties distinctes - Publi-Reportages et Guide d'Achat - aident l'acheteur éventuel à mieux connaître les produits qui existent sur le marché, leurs prix ainsi que les endroits où il peut se les procurer. Dans une période inflationniste où chaque dollar compte, ce type d'informations regroupées dans une même publication devient primordial, particulièrement pour un secteur aussi important que celui de l'habitation.

Tout comme le Salon National de l'Habitation qui se tient à Montréal depuis deux ans et qui a attiré 300,000 visiteurs en 1981, le Guide de l'Habitation comble un vide et répond à un besoin car il offre au public la possibilité de se familiariser rapidement avec tous les aspects de l'habitation, lui permettant ainsi de faire des choix mieux éclairés.

De plus, par le biais du Guide, l'entreprise, petite, moyenne ou grande, peut rejoindre directement le consommateur; ainsi le Salon et le Guide, en mettant en contact consommateurs et professionnels de l'industrie, favorisent l'essor de tout le secteur de l'habitation.

Le Guide de l'Habitation qui comprend cette année 250 pages, est en vente dans tous les bons

kiosques à journaux du Québec.

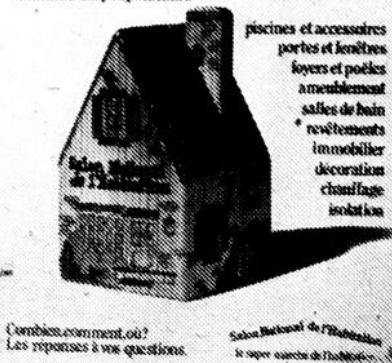
A \$6.00 l'exemplaire, le Guide représente un bon investissement pour le consommateur avisé.

Pour être d'affaires... faut voir à son affaire!

Habitation 81

Le Guide National de l'Habitation

L'outil indispensable de tout consommateur locataire ou propriétaire



piscines et accessoires
 portes et fenêtres
 foyers et poêles
 ameublement
 salles de bain
 revêtements
 mobilier
 décoration
 chauffage
 isolation

Combien ça coûte?
 Les réponses à vos questions.

Salon National de l'Habitation
 le super guide de l'habitation

La nouvelle Loi sur la protection du consommateur

Qui est responsable?

C'est une question que vous vous êtes probablement posée maintes fois en lisant certains avis qu'on retrouve dans des endroits publics spécifiant que le propriétaire n'est aucunement responsable du vol, des dommages, etc. que vous pourriez subir dans son établissement.

L'est-il ou non?

Ça dépend. Précisons en premier lieu que la Loi sur la protection du consommateur interdit les clauses d'exonération de responsabilité. Cependant, cette disposition s'applique uniquement dans le cadre des relations entre un commerçant et un consommateur liés par un contrat. Autrement, c'est le Code Civil qui régit la notion de responsabilité.

Le Code Civil stipule que le commerçant est responsable lorsqu'il y a une faute commise, évidemment, et qu'il est clairement démontré que c'est cette faute qui a causé des préjudices à la personne.

Toutefois, le commerçant est plus ou moins responsable selon que le service a été fourni à titre onéreux ou à titre gratuit. Dans tous les cas, c'est le tribunal qui tranchera la question.

Au vestiaire

S'il exige une certaine somme pour garder vos effets, le commerçant ne peut se dégager de ses responsabilités en cas de vol ou de dommages causés à ces biens. Par contre, si le vestiaire est offert gratuitement comme service facultatif, le commerçant a le droit d'exonérer sa responsabilité.

Au parc de stationnement

C'est un peu la même règle qu'au vestiaire. Si vous avez accès gratuitement au terrain de stationnement, vous pourrez très difficilement tenir le commerçant responsable d'un dommage ou d'un vol. Par contre, si vous payez, le commerçant est responsable. Attention cependant! Si vous stationnez vous-même votre voiture et que vous conservez vos clés, le propriétaire pourra plus facilement se dégager de toute responsabilité que si c'est lui qui garde vos clés.

Cette chronique vous a été présentée par votre journal en collaboration avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur:

Bas St-Laurent
140, rue de la Cathédrale
Rimouski, G5L 5H8
Tél.: 724-6692

CEGEP DE MATANE

Le Cegep de Matane requiert les services d'un

En collaboration avec le Ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, le CEGEP de Matane recherche un(e)

**COORDONNATEUR (TRICE)
KINO-QUÉBEC**

à demi-temps pour le module Matane/Tourelle, secteur Tourelle.

NATURE DE LA FONCTION:

Sous l'autorité du régisseur du Centre d'activités physiques qui agit en qualité de responsable administratif, le rôle du coordonnateur est triple: il est un agent de concertation; un agent de promotion et une personne-ressource; soit auprès des organismes du milieu, soit auprès de professionnels intervenants auprès des individus, ou soit auprès de la population en général.

EXIGENCES:

Diplôme de premier cycle en science de l'activité physique; aptitudes à travailler en équipe; facilité d'adaptation; facilité à établir des relations et à communiquer.

NATURE DE L'ENGAGEMENT:

Contractuel

LIEU DE TRAVAIL:

Ste-Anne-des-Monts

SALAIRE:

Selon l'échelle du Ministère

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h00 le 11 juin à l'adresse suivante:

Service du Personnel
Cegep de Matane
616 St-Rédempteur
Matane G4W 3P7

Evitez la fumée

Pour mieux respirer



LE 1^{er} JUIN
BOZAR
DÉMÉNAGE AU
60 ST-GERMAIN EST
724-6515

Transfert d'images

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC 1981

Émission datée du 1^{er} juin 1981, échéant le 1^{er} juin 1996.

15 1/2% JOUR APRÈS JOUR.

Avec l'émission 1981 d'obligations d'épargne, les résidents du Québec ont à nouveau la chance d'investir dans une valeur sûre et d'un rendement intéressant.

En achetant des obligations d'épargne du Québec cette année, le temps travaillera pour vous et même fortement puisque l'émission 1981 vous donne un rendement de 15 1/2% la première année et un minimum de 10 1/2% annuellement les années subséquentes.

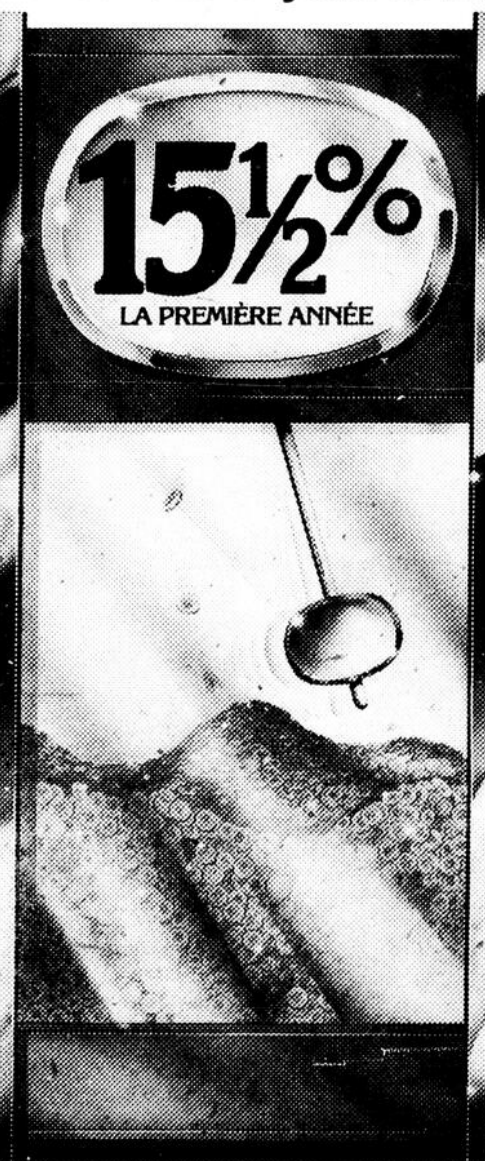
POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT.

Ne tardez pas à en acheter. Les obligations d'épargne du Québec sont en vente dans les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et auprès des courtiers en valeurs mobilières.

La limite d'achat demeure à 15 000\$ par personne et seuls les résidents du Québec peuvent en acheter.

Les émissions de 1971 et 1976 qui seront échues le 1^{er} juin 1981 pourront être converties en nouvelles obligations en sus de la limite de 15 000\$ par personne.

Le taux d'intérêt sur toutes les obligations d'épargne en cours est également porté à 15 1/2% pour un an à compter du 1^{er} juin 1981.



ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS.

En achetant des obligations d'épargne du Québec votre argent demeure disponible pour tout besoin pressant puisque vous pouvez les encaisser quand vous le voulez à leur pleine valeur plus l'intérêt couru.

LE MODE D'ÉPARGNE-SALAIRE

Les obligations d'épargne peuvent aussi être achetées par mode de retenue sur le salaire. Dans ce cas, les employeurs intéressés à offrir ce service à leurs employés peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires auprès des institutions financières.

DE L'INTÉRÊT SUR L'INTÉRÊT, ÇA C'EST PAYANT!

Les obligations à intérêt composé ont beaucoup d'attrait puisqu'elles rapportent de l'intérêt sur l'intérêt. Cet intérêt est composé annuellement et est payable à l'encaissement. L'intérêt sur les obligations d'épargne à intérêt régulier est payable par chèque le 1^{er} juin de chaque année.

COUPURES

Les obligations à intérêt régulier sont offertes en coupures de 250\$, 500\$, 1 000\$ et 5 000\$ alors que les obligations à intérêt composé sont offertes en coupures de 100\$, 250\$, 500\$, 1 000\$ et 5 000\$.

...le temps c'est de l'argent.

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

JEANIUS® JEANS

Le Pentagone lance ses super spéciaux fin mai



- LOVE JEANS VALENTINO
DE COULEUR **19.95**
- RODEO
DE COULEUR **19.95**
- JEANIUS
DE COULEUR pour hommes **19.95**

Profitez encore, cette semaine du T-shirt Forme **GRATUIT** à l'achat d'un jeans en denim.



LE PENTAGONE

Carrefour Rimouski
Place St-Laurent
Sept-Iles
Port-Cartier
Rivière-du-Loup
Mont-Joli

JEANIUS® JEANS

Le jeans
d'une génération active